

**Appel à reconnaissance  
des projets territoriaux  
de développement durable  
et agendas 21 locaux**

*- session 2011 -*

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
VILLE DE MABLY**



**PROGRAMME D' ACTIONS**

# Introduction, préambule...

L'Agenda 21 de la commune de Mably se pose d'emblée comme réponse aux réalités d'aujourd'hui dans un monde en profond bouleversement et qui engage son devenir.

Ces réalités entrecroisent et se confirment à travers le prisme des socles fondamentaux du développement durable.

Le socle social est une urgence pour nos sociétés à travers la montée constante et régulière de la précarité, de la pauvreté. La crise sociale est encore devant nous et appelle solidarité et lien social mais aussi projet de société à travers l'éducation et la culture. On ne peut plus aujourd'hui dissocier cette précarité montante du phénomène démographique du vieillissement. L'âge ne doit pas conduire à la préconisation. Cela arrive et arrivera si nous n'y prenons garde en alliant ce lien intergénérationnel qui prépare une vieillesse heureuse pour nos aînés.

Le socle environnemental nous amène à cette lourde interrogation sur l'irréversible à travers le réchauffement climatique, l'évolution des ressources naturelles, l'utilisation mal réfléchie de la chimie dans ses diverses applications, le respect de notre environnement et de ses grands équilibres faunistiques et floristiques...

Le socle économique, passé au filtre de nos critiques sur un libéralisme mondialisé, doit apporter sa contribution sur la production de richesses et sa juste répartition, sur l'insertion par l'emploi et la formation, sur l'intégration du développement durable dans la conception de son propre développement pour un étiquetage social et solidaire.

La gouvernance enfin appelle à cette concertation participative d'une démocratie qui se cherche encore. Et pourtant devant cette complexification des modes d'organisation, cette mobilité de plus en plus incontournable, n'oublions jamais la citoyenneté formée, informée, active, force de proposition.

L'Agenda 21 de Mably est un engagement à approfondir notre projet municipal, à le réaliser, et surtout peut-être à modifier nos comportements.

Comportement d'élus, comportement des personnels de nos collectivités, comportement des habitants de la commune, doivent nous faire tendre vers une certaine forme d'exemplarité. Sans culpabilité névrotique mais avec conviction que le geste qui change, le regard qui cherche, amèneront d'autres gestes, d'autres regards... et que l'irréversible sera alors évité.

L'Agenda 21 n'est pas une fin en soi. Il est le début d'une longue évolution vers de nouvelles évaluations. D'autres objectifs seront à l'ordre du jour dans les années qui viennent, d'autres actions émergeront de nos regards entrecroisés. Parce que ce "penser global", cet "agir local" font place évidemment à une "pensée" qui "agit" pour ceux qui, demain, écriront la suite de ces quelques lignes.

**Jean-Jacques LADET,  
Maire de Mably,  
Vice Président de Grand Roanne  
Agglomération**

**"Vivre simplement pour que d'autres puissent simplement vivre..." Gandhi**

# Agenda 21 de Mably

## 5 orientations

### déclinées en

## 44 actions

Orientation	Titre de l'action	Numéro d'action
<b>Orientation 1 : Promouvoir et développer la solidarité, le lien social, l'éducation et la culture pour l'épanouissement des êtres humains</b>	L'éco construction au service de la solidarité : relocalisation de l'épicerie sociale	Action 1
	Soutien au réseau "Mailles"	Action 2
	Améliorer l'accessibilité de la ville pour et avec les personnes à mobilité réduite	Action 3
	Développement du lien social et de la solidarité intergénérationnelle	Action 4
	Promotion de la culture et accès pour tous	Action 5
	Garantir l'accès à l'information et à la connaissance via les TIC	Action 6
	Sensibilisation et éducation au développement durable et à la culture - Contrat Educatif Local (CEL)	Action 7
	Accompagnement des initiatives d'habitants et création de nouveaux espaces de concertation	Action 8
	Création d'un service de médiation sociale	Action 9
	Accompagnement des projets développés par les associations	Action 10
	Promotion et développement d'espaces conviviaux et de proximité à destination des familles	Action 11
	Coopération décentralisée	Action 12
<b>Orientation 2 : Renforcer l'attractivité du territoire par un habitat adapté et une mobilité durable</b>	Adapter l'offre de logement au contexte local : diagnostic, diversification et adaptation de l'habitat	Action 13
	Réalisation d'un éco quartier : Projet ZAC des Tuileries	Action 14
	Renouvellement urbain du "Marly", un projet conduit selon des objectifs de démocratie participative et de développement durable	Action 15
	Mise en œuvre d'une "charte Qualité environnementale" pour les lotissements	Action 16
	Sensibilisation au DD et encouragement à la participation dans l'habitat collectif social	Action 17
	Réalisation d'un maillage des aménagements en lien avec le SDU et le Plan Vélo	Action 18
	Sensibilisation aux modes doux et renforcement de la communication sur les allées piétonnes et cyclables	Action 19
	Création d'un "Pédibus" pour les élèves des écoles	Action 20

<p><b>Orientation 3 :</b>  <b>Préserver le patrimoine naturel et limiter les consommations de ressources ainsi que la production de déchets et de nuisances</b></p>	Prévention et amélioration de la qualité des cours d'eau	Action 21
	Actions de sensibilisation et de communication en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité	Action 22
	Engagement d'un projet de valorisation de la zone du Merlin	Action 23
	Communication sur la zone du Merlin : Espace naturel de loisirs	Action 24
	Gérer et maîtriser l'éclairage public	Action 25
	Diagnostic thermique des bâtiments pour l'optimisation énergétique du patrimoine bâti	Action 26
	Action de sensibilisation du public pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires	Action 27
	Mise en place d'une "charte de tri" applicables dans les lieux collectifs et lors des manifestations	Action 28
	Déchets verts et compostage	Action 29
<p><b>Orientation 4 :</b>  <b>Encourager le développement d'une économie locale responsable et soutenir la création d'activités et d'emplois</b></p>	Développement économique et emploi local : dispositif pour une réflexion locale	Action 30
	Commande publique durable : intégration des critères sociaux et environnementaux dans les marchés	Action 31
	Introduction du "bio" dans la restauration scolaire	Action 32
	Soutien à la plateforme d'approvisionnement en produits locaux biologiques ( SCIC BIO A PRO)	Action 33
	Développement du tourisme vert et des projets de valorisation du patrimoine	Action 34
<p><b>Orientation 5 :</b>  <b>Engager une démarche interne exemplaire en termes de développement durable et démocratie participative</b></p>	Mise en œuvre d'une culture développement durable/démocratie participative au sein des services municipaux	Action 35
	Réhabilitation de l'hôtel de ville en HQE et extension avec un bâtiment BBC	Action 36
	Remplacement d'un véhicule thermique par un cheval "territorial"	Action 37
	Réduction des émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels et trajets domicile - travail	Action 38
	Plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et signature de la charte "objectif zéro pesticide"	Action 39
	Mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts	Action 40
	Plan de réduction des émissions de COV et autres polluants	Action 41
	Action de sensibilisation interne pour la réduction des consommations de ressources et la production de déchets	Action 42
	Renforcement du lien social interne	Action 43
Communication et sensibilisation au développement durable	Action 44	

# Programme d'action : mode d'emploi

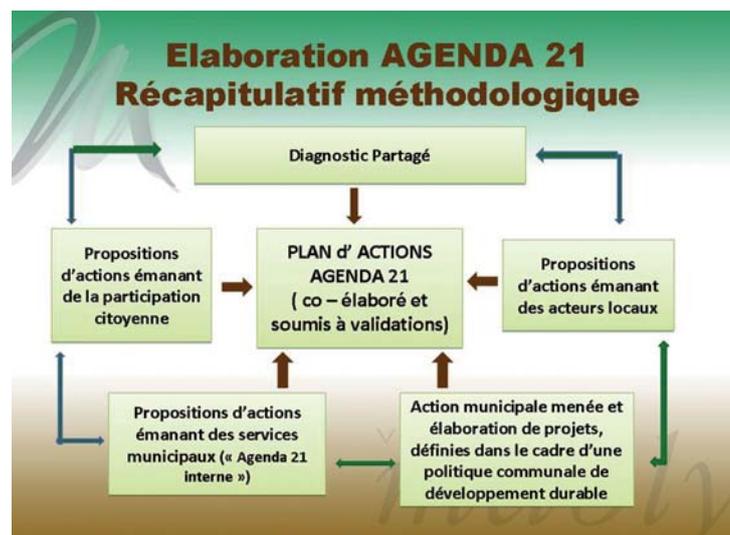
Le programme d'action se présente sous la forme de fiches réparties en cinq grandes orientations.



Dans chaque orientation se trouvent réparties des fiches "Action" répondant à un code couleur différenciant les **actions initiées par la ville de Mably** dans le cadre de sa volonté d'exemplarité (bandeau de couleur marron) et les **actions co-élaborées avec les habitants** dans le cadre des ateliers participatifs (bandeau de couleur verte).



Cette présentation illustre la démarche méthodologique adoptée pour la construction de ce programme :



Chaque fiche, numérotée par action, se décompose de la façon suivante :

- Présentation du contexte,
- Présentation de l'idée
- Présentation des résultats attendus et critères d'évaluation
- Description détaillée de l'action
- Indication des pilotes et partenaires
- Indication du calendrier prévisionnel
  - soit sous la forme d'un curseur disposé sur une échelle de temps (court terme 2011-2012, moyen terme 2013-2014, long terme 2014 et au-delà)
  - soit sous une forme détaillée si l'action est précisément planifiée.
- Détail budgétaire de l'action
- Liens avec d'autres actions du programme.

## **Action 1- L'éco-construction au service de la solidarité : relocalisation de l'épicerie sociale (EPICES)**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

Compte-tenu de l'accroissement constant du nombre de bénéficiaires de l'épicerie sociale de Mably gérée par l'association EPICES, les locaux mis à la disposition de l'épicerie sociale depuis sa création, il y a plus de dix ans, ne correspondaient plus aux besoins des bénévoles et aux attentes des bénéficiaires.

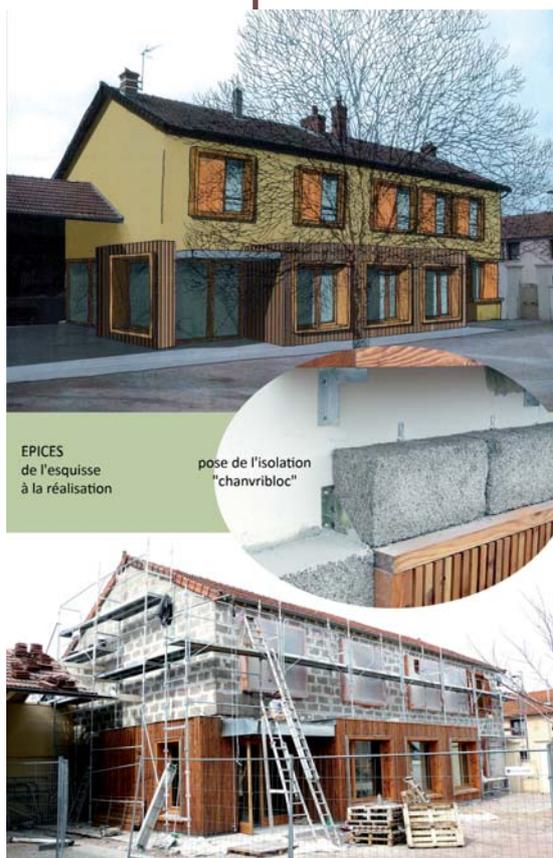
### **L'idée :**

Il s'agit de répondre à une double volonté de la municipalité : proposer à l'association EPICES des locaux parfaitement adaptés pour l'exercice de ce service important qu'est l'épicerie sociale d'une part, proposer un accueil

**Lien avec  
d'autres actions :**  
**2-8-10-14-31-41-42**

de qualité aux populations bénéficiaires dans le cadre d'un pôle social structurant à l'échelle du quartier. Le tout s'inscrivant dans le cadre du réaménagement global du quartier des Tuileries devant prendre la forme d'un éco-quartier.

La rénovation et l'extension d'un local jouxtant la maison de quartier pour accueillir l'épicerie sociale de Mably ainsi délocalisée au cœur d'un pôle de services sur le quartier des Tuileries, constitue une véritable opération développement durable épousant à la fois l'aspect social et l'aspect environnemental.



### **Résultats attendus**

- permettre à EPICES d'exercer ses activités dans des conditions satisfaisantes.
- relocaliser l'épicerie au sein d'un pôle social structurant regroupant maison de quartier, école, salle des fêtes et EPICES en un seul lieu, permettant ainsi au public une meilleure connaissance et appropriation des différents lieux et services
- développement de l'utilisation de matériaux sains dans les projets de réhabilitation (exemplarité).

*(critères d'évaluation : niveau de satisfaction de l'association et des bénéficiaires ; efficacité thématique)*

## L'éco-construction au service de la solidarité : relocalisation de l'épicerie sociale (EPICES)

### L'ACTION

La ville a élaboré en concertation étroite avec l'association EPICES qui a participé aux diverses réunions de travail depuis la conception des futurs locaux jusqu'au choix des matériaux et des équipements, ce projet de délocalisation qui devait permettre d'une meilleure fonctionnalité tant au niveau de l'accueil du public, des conditions de vente et de stockage des denrées alimentaires, et de l'organisation des diverses animations.

La superficie dévolue à toutes ces fonctions passera donc de 83 m<sup>2</sup> à 150 m<sup>2</sup> dans un lieu neuf pour partie et entièrement rénové pour une autre. Le chantier a vu la rénovation et l'agrandissement au rez-de-chaussée d'un local municipal inoccupé.

#### Une double conception : matériaux éco-construction et approche bio-climatique

La réhabilitation a été élaborée pour tenir compte des apports thermiques et d'éclairage naturels en hiver avec ouverture de baies au Sud, dotées de protections par lattes de bois pour un meilleur confort d'été.

L'isolation sous bardage et toiture est en chanvre et lin. L'isolation acoustique et thermique du sol est en liège. Le bardage situé au nord, est en bois local de Douglas thermo-huilé.

En face sud, une isolation "chanvri-

bloc" (blocs de chanvre et chaux fixés à la chaux) a été mise en place avant le crépi.



### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- EPICES
- Conseil Régional

L'association EPICES (Echange, Partage, Information, Convivialité, Epicerie Solidaire) a pour objet de promouvoir l'initiative locale, la qualité de consommateur des personnes en difficultés, le lien social par la gestion d'une épicerie associative, d'un espace de convivialité, d'accueil et d'échanges. Cette relocalisation, conduite en partenariat étroit avec l'association, permet d'intégrer l'Epicerie sociale au cœur du quartier, à proximité des services publics et dans des locaux adaptés et attractifs.

### Calendrier prévisionnel

**Elaboration du projet : 2009**  
**Réalisation : 2010/2011**  
**Relocalisation : automne 2011**

### Budget prévisionnel

Travaux de réhabilitation et d'aménagement intérieur :  
398 000 €  
+ travaux intérieurs réalisés en régie : 31 300 €

Participation Conseil Régional : 20 000 €

## **Action 2 - Soutien au réseau MAILLES**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

Le travail, mené à l'échelle de l'agglomération dans le cadre d'une analyse des besoins sociaux (ABS) préalable au transfert des compétences sociales de la commune vers Grand Roanne Agglomération, fait apparaître une forte augmentation depuis la crise de 2008 de personnes en situation de précarité confrontées à plusieurs types de difficultés.

Deux quartiers de la ville de Mably sont classés en quartiers prioritaires au titre du Contrat Urbanisation de Cohésion Sociale. Elle a par ailleurs engagé depuis plusieurs années en partenariat avec l'association Cause Commune une démarche d'accueil et d'accompagnement des publics en difficultés dans le cadre d'une permanence intitulée MAILLES. Suite à la fin de la convention liant les partenaires la municipalité a souhaité poursuivre la permanence grâce au personnel municipal.

### **L'idée :**

Cette démarche se veut complémentaire en amont, de celles déjà engagées sur l'agglomération, et vise le développement d'actions d'insertion sociale préalables et indispensables à la réinsertion professionnelle, et permettra d'assurer un suivi individualisé et coordonné des parcours d'insertion. Ce travail consiste à aller à la rencontre des différents partenaires, du milieu de l'insertion au sens large en fonction des problématiques repérées ci-dessus, à la mise en place d'ateliers et d'accueils adaptés pour les publics concernés et à la formalisation de ce réseau élargi.

**Lien avec  
d'autres actions :  
6-30-35-43**

### **Résultats attendus**

- Maintenir un espace d'insertion facilement accessible aux publics les plus en difficultés, accessible par sa proximité, et par la mise en place de plages d'accueil libres.
- Renforcer le partenariat autour des publics les plus éloignés de l'emploi et présentant des difficultés de santé et/ou de compréhension de l'environnement administratif.
- Remobiliser des publics qui enchaînent des contrats de travail à durée limitée (CDD, CAE...), sans débouché pérenne et qui reviennent à Mailles à l'issue de ces contrats.

# L'ACTION

Ce service désormais assuré par un agent municipal permet de recevoir et de réorienter les personnes en recherche d'emploi, afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et d'insertion, en lien avec les autres acteurs associatifs institutionnels : Cause Commune, SESAME, Mission Locale, Pôle emploi... les mardis et jeudis de 14 h à 17 h.

Il s'agit de proposer à des publics ciblés correspondant à l'ensemble des demandeurs d'emploi de la commune prioritairement, mais également des communes proches un espace d'accueil visant à proposer des solutions en terme d'emplois, de formation, de réorientation mais aussi un accompagnement personnalisé pour des actes administratifs (CV, lettre de motivation) liés à l'emploi, voire à la santé. Parmi les personnes les plus en difficulté, souvent bénéficiaires des minima sociaux, plus de la moitié réside dans les quartiers prioritaires de Mably ou de Roanne (Billodière-Noyon, Tuileries et Parc des Sports Bapaume principalement).

Par an : 95 personnes concernées, générant 450 passages, 200 appels téléphoniques.

Après évaluation des premières années de fonctionnement de Mailles, il a été repéré pour les publics n'arrivant pas accéder à l'emploi, deux principales difficultés :

- La première est liée aux addictions diverses et problèmes de santé.
- La deuxième est un manque de formation nécessitant soit une remise

à niveau, soit un accompagnement individualisé, de type écrivain public pour lire et écrire, soit pour se repérer dans les démarches administratives plus ou moins complexes, au risque de la perte des droits.

Pour les publics ayant accédé à un emploi, la difficulté consiste, dans la nature de cet emploi : non pérenne, à temps partiel, ou à horaires irréguliers, ce qui nécessite un travail d'accompagnement et un soutien de la part de Mailles.

## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Partenaires institutionnels : Pôle Emploi, Etat, Conseil Général
- Structures d'insertion professionnelle (SESAME, Cause Commune...)

## Budget prévisionnel

27 863 €

bénéficiant de financement à hauteur de 6 500 € (ACSE) (Etat).

## Calendrier prévisionnel

Reprise d'activité MAILLES en interne 2010-2011

## **Action 3 - Améliorer l'accessibilité de la ville pour et avec les personnes à mobilité réduite**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

La loi relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées insiste sur la notion de chaîne de déplacement. Par ailleurs, dans le cadre de l'action sociale du CCAS, les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite (PMR) ont été recensées ainsi que les conséquences physiques et psychologiques induites.

### **L'idée :**

- Réaliser un diagnostic des bâtiments publics et de la voirie afin de prioriser les travaux à engager et un calendrier de mise en œuvre ;
- Pour que les personnes à mobilité réduite puissent mieux participer à la vie de la commune, maintenir leur autonomie, il est proposé de mettre en place un groupe de travail "accessibilité" associant les services municipaux et les personnes concernées.

**Lien avec  
d'autres actions :  
18-36-43**

### **Résultats attendus**

- Réduction des obstacles et difficultés signalés sur la voirie et les espaces publics
- Mise en accessibilité des bâtiments "ERP".

*(Critères d'évaluation : nombre d'obstacles supprimés, nombre de lieux répondant aux normes d'accessibilité, suivi/évaluation avec les personnes (PMR)).*

## L'ACTION

### ● Accessibilité des bâtiments :

Un diagnostic de l'accessibilité a été réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux. Ce diagnostic va permettre de définir une enveloppe des coûts pour rendre conforme l'ensemble des bâtiments avant 2015.

Pour 2011, la commission propose de travailler en priorité sur l'accessibilité de la médiathèque, de l'espace de la tour, du centre social et si possible de commencer les travaux dans une des écoles.

Les travaux d'accessibilité des bâtiments nécessite d'inscrire une enveloppe budgétaire d'environ 200 000 euros par an.

### ● Accessibilité de la voirie et des espaces publics :

Un diagnostic de l'accessibilité de la voirie a été réalisé par le bureau d'études de la commune.

Le groupe de travail se réunira deux fois par an : les personnes à mobilité réduite participant à ce groupe signalent les passages difficiles ou obstacles. Grâce à l'utilisation en séance de travail, d'un outil de présentation interactif, le repérage des difficultés et des sites est effectué sans se déplacer. Le suivi de l'avancement des préconisations des travaux à effectuer est effectué par les services et repris en groupe de travail. Les travaux engagés pour 2011 et

2012 portent principalement sur les passages piétons avec une enveloppe annuelle de 15 000 €. Parallèlement, et en partenariat avec Grand Roanne Agglomération, une mise aux normes des arrêts de bus est conduite systématiquement dans le cadre des travaux de voirie engagées par la commune.



## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Personnes à mobilité réduite
- Grand Roanne Agglomération

## Budget prévisionnel

● **Accessibilité des bâtiments :** programmation budgétaire de 200 000 €/an pendant 5 ans.

● **Accessibilité voirie :** programmation annuelle de 15 000 €.

## Calendrier prévisionnel

**Démarrage de l'action en 2011**

## **ACTION 4 - DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Conseil Général
- Centre Social de Mably
- Ecoles, collège
- Associations
- Clic

### **Budget prévisionnel**

Temps de coordination (interne)  
Animations, prestations externes : 2 100 €

### **Contexte :**

Comment promouvoir les liens intergénérationnels et encourager la solidarité (avec les personnes âgées notamment.)

### **L'idée :**

- Développer la fête des voisins en y associant davantage les personnes âgées
- Rencontre des enfants des écoles ou du centre social avec les aînés (club de 3<sup>e</sup> âge) - (échange de savoirs).
- Rencontre des 4 clubs dans le cadre d'une activité ou animation culturelle
- Développer la "semaine bleue" avec des animations sur tous les jours de cette semaine (lundi au vendredi) suivant la thématique choisie par le Conseil Général de la Loire (2009 : solidarité entre les générations et art de bien vieillir dans la Loire, 2010 et 2011 : liens intergénérationnels).

### **L'ACTION**

- Constitution d'un groupe de travail pour l'organisation de rencontres enfants-aînés : réflexion sur les lieux de rencontres possibles et thématiques. Proposition de réalisation d'un atelier cuisine avec les clubs lors par exemple de Mardi gras (Carnaval avec les maternelles) ou de la Chandeleur. Autres propositions : ateliers lecture,

rencontres dans le cadre des jardins école, rapprochement avec les jardins familiaux...

- Mise en place d'une animation culturelle avec les 4 associations (clubs 3<sup>e</sup> âge), soit pendant la Semaine Bleue soit dans l'année selon la programmation culturelle de l'année... et association des personnes âgées dans les fêtes de quartier.

(suite au verso)

**Lien avec d'autres actions : 6-8-10-44**

### **Résultats attendus**

- Renforcer les liens entre jeunes et moins jeunes afin d'éviter l'isolement des personnes âgées.
- Développer les possibilités d'ouverture et éviter le "repli sur soi"

(Critères d'évaluation : nombre animations proposées, nombre de participants, mixité des publics)

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## L'ACTION *(suite)*

- Organisation de la Semaine Bleue : poursuite et développement

- Mobilisation des acteurs par la communication (bulletin municipal, lettre d'informations associations, plaquette Conseil Général)
- Coordination des services et des partenaires extérieurs pour le montage du programme (Clubs, Centre Social, CLIC, écoles, associations...)
- Pour 2011, exemples de proposition : expositions et animations autour de l'accordéon -pouvant être la thématique "support" de 2011 avec la mise en place d'une conférence musicale, la rencontre avec un facteur d'accordéon et l'organisation d'un temps musical en après-midi.

- Constitution d'un groupe de travail transversal sur cette thématique associant les services et coordonné par le CCAS (réflexion sur les publics cibles, les liens à développer avec les écoles, l'opportunité de certains projets pour développer le lien intergénérationnel, etc.)



## Action 5 - Promotion de la culture et accès pour tous

### Finalités

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Service Culturel
- Médiathèque, atelier multimédia
- Associations de quartiers
- Associations du réseau culturel
- Centre social

**Lien avec d'autres actions :**  
**6-10-43**

### Budget prévisionnel

1 500 € (hors budget culturel actuel et investissements)

### Contexte :

La Ville de Mably développe depuis de nombreuses années une politique culturelle active. Elle se caractérise par une pluralité des domaines culturels et artistiques proposés au public et par une politique de gratuité pour permettre l'accès à tous à la médiathèque, au cybercentre, et aux spectacles et animations culturelles organisés dans le cadre de la Fêtobourg .

### L'idée :

- Poursuivre le développement de la politique culturelle engagée avec le choix d'une programmation visant la participation de différents publics (tous âges, toutes origines), une ouverture vers divers domaines artistiques ainsi qu'un accès pour tous à une culture populaire de qualité et à la création artistique.
- Comment amener "monsieur tout le monde" à participer au programme culturel initié par la commune.
- Faire venir d'autres publics à la culture.

### L'ACTION

- Décentraliser la culture dans les quartiers : c'est permettre aux personnes d'accéder à la programmation culturelle à partir de son lieu de vie. Mais cela ne doit être qu'une étape visant à faire venir "monsieur tout le monde" vers les structures dédiées à la culture de la commune (ex. : une expo à l'espace de tour + une présentation du travail de l'artiste dans une maison de quartier, le centre social...)
- Rendre l'habitant acteur de la culture /découverte par la participation sur la base de ce qui s'est fait avec l'Odyssée

de l'Espoir qui fut une réussite avec un public spécifique

- Instaurer une sorte d'aller-retour entre les quartiers et les structures culturelles pour encourager à la participation
- Instaurer une sorte "d'itinéraire découverte culturelle"
- Valoriser la tarification très basse pratiquée par la commune pour permettre l'accès à la culture
- A terme, projet de développement du volet jeune public : développement de la programmation et de la création avec le projet de résidence à la Chapelle des Tuileries.
- Projet de développement de la médiathèque : mise ne place de nouveaux lieux de culture (secteur audio avec musique en ligne, vidéo et cinéma) pour favoriser l'accès à d'autres modes de culture.

### Résultats attendus

- Faire en sorte que monsieur tout le monde soit "décomplexé" dans son approche des structures culturelles habituelles et participe
- Mobiliser le réseau culturel et associatif mablyrot pour des initiatives décentralisées
- Multiplier les échanges et le lien social.

(critères d'évaluation : suivi...)

### Calendrier prévisionnel

**Démarrage à court terme de l'action "lieu d'écoute musicale" à la médiathèque.**

**+ investissements à long terme**

## **ACTION 6 - GARANTIR L'ACCES A L'INFORMATION ET A LA CONNAISSANCE VIA LES TIC**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Coordination de l'action par l'Espace Public Numérique (EPN) de la médiathèque et groupe transversal
- TIC BUS : partenariat avec Grand Roanne Agglomération
- Autres partenaires : établissements scolaires, associations, Pôle Emploi...

### **Budget prévisionnel**

Communication réalisée en interne  
Coût correspondant au passage d'un mi-temps à un plein temps (EPN)

### **Contexte :**

- Informations et services de plus en plus importants par internet et égalité d'accès nécessaire
- Comment développer l'accès à l'outil informatique pour tous ?
- Comment l'utiliser ? A domicile ? En structures d'accueil collectifs ?

### **L'idée :**

Redéployer l'offre de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) sur le territoire et en direction de publics dits "cibles" (publics éloignés de l'accès aux TIC ou jugés prioritaires).

### **L'ACTION**

- Identifier les publics cibles (phase diagnostic) :
  - Par la création ou/et la confirmation de liens/passerelles entre des structures et services (ex : CCAS), et des dispositifs existants (ex : régime des aides facultatives du CCAS...) pour toucher les personnes éloignées
  - Par la recherche des personnes

méconnues des circuits existants avec un possible questionnaire "ciblé" pouvant être diffusé aux structures et associations "relais"

- Mise en place d'une fiche sur les publics qui fréquentent l'espace multi-média afin de mieux connaître ces publics, leur démarche et comment ils ont été orientés.

- Mettre en place une coordination et croiser les informations entre les services concernés et les associations relais : CCAS, animateurs service jeunesse,

(suite au verso)

**Lien avec d'autres actions : 2-3-4-30**

### **Résultats attendus et critères d'évaluation**

- Taux de fréquentation (quantitatif)
- Origine des bénéficiaires par rapport à la notion de publics cibles (qualitatif)
- Bilan d'évaluation pour mesurer l'écart entre l'offre et la satisfaction des bénéficiaires

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## L'ACTION (suite)

### ● Renforcer la communication sur le service proposé :

- Communication "rappel" sur le service proposé (bulletin municipal, site web)
- A partir du diagnostic, communication ciblée dépliant ou fiche d'informations très ciblée (une centaine d'exemplaires) donnée aux structures, organismes, associations "relais".

### ● Optimiser les équipements existants :

Ceux dont la vocation principale est liée au TIC ( cyber-centre) et ceux dont la vocation principale n'est pas liée au TIC (ex : établissements scolaires, maisons de quartier...) pour améliorer l'offre auprès des publics demandeurs :

- Accompagnement collectif : Possible dans des lieux tels que les écoles en soirée et le mercredi matin, notamment pour un public senior ou

demandeurs d'emploi (via relais Pôle Emploi)

- A la demande et/ou "à domicile" : Pourrait être proposé en parallèle au portage des livres pour les personnes présentant des difficultés pour se déplacer.

*Les services proposés ne seront pas des services tous publics mais au contraire destinés à un public ciblé, l'objectif final étant que les personnes aient, ensuite, l'autonomie nécessaire pour accéder aux techniques informatiques.*

### ● Itinérant (idée d'un TIC BUS) :

Projet en réflexion à Grand Roanne Agglomération. Faisabilité dans le cadre d'un partenariat au niveau inter-communal.



## **Action 7 - Sensibilisation et éducation au développement durable et à la culture dans le cadre du contrat éducatif local (CEL)**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

La volonté de faire participer les populations concernées, aux orientations qui guident les choix de la commune, telles que le développement durable, l'utilisation de produits biologiques, l'ouverture à la culture, et la participation à la vie de la commune.

La valorisation des actions menées dans les écoles et dans les quartiers prioritaires dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), est aussi une préoccupation de la municipalité qui sous-tend ces choix.

### **L'idée :**

Mettre en place des activités, cohérentes avec les projets d'école, renforçant l'éducation à l'environnement et à la culture. Une évolution ouvrant à des préoccupations s'inscrivant dans la société et dans la cité.

**Lien avec  
d'autres actions :  
4-5-10-29-32-44**

### **Résultats attendus**

- Réduire les inégalités sociales en permettant au public enfant l'accès à des activités culturelles.
- Développer dès le plus jeune âge, la sensibilisation aux questions environnementales.
- Favoriser le travail en collectif.
- Construire les projets dans la durée.
- Ouvrir l'école sur l'extérieur, en renforçant les liens avec d'autres acteurs dans les domaines de l'action éducative, culturelle et citoyenne. Ces acteurs sont les associations de quartier, les associations en résidence dans les équipements municipaux proches de l'école, les habitants. Un lien est également créé avec d'autres orchestres à l'école de l'agglomération (quartier du Parc).
- Créer des complémentarités, au sens du parcours éducatif de l'enfant, entre les projets pédagogiques scolaires et les activités du CEL.
- Renforcer la cohérence des diverses interventions et partenariats.
- Faciliter la relation entre les parents, les enfants et l'institution scolaire.

## L'ACTION

● **Mise en place d'activités culturelles et environnementales**, avec un fil conducteur qui soit à la fois formateur, enrichissant, lisible et cohérent :

● **Pour l'Orchestre à l'école des Tuileries :**

Approche et découverte d'un instrument (cuivres, bois, percussions), initiation au rythme, à la voix et au chant choral. Rédaction d'une charte pour l'utilisation de l'instrument.

● **Pour les activités environnementales :**

Avec comme support des activités de jardins durables, les élèves sont sensibilisés aux cycles de développement des plantes, à la connaissance des différentes cultures, et à la préservation de l'environnement (gestes éco citoyens, respect des espèces...).

Ce travail est complété par une initiation à la diversité des goûts et au partage par le biais de repas pris à l'école avec la production des jardins.

● **Pour les activités culturelles dans les Maisons de Quartiers :** Il s'agit de mettre en place des actions autour de la culture urbaine (hip-hop, SLAM) en lien avec d'autres arts (littérature, poésie). Un travail de partenariat est initié avec l'agglomération : « Mardis du Grand Marais », et avec le réseau ligérien des musiques actuelles.

● **Des Publics ciblés :**

● 310 élèves au total soit l'ensemble des élèves du CP au CM2 issus des quartiers prioritaires de la commune pour les activités environnementales.

● 31 enfants pour l'orchestre à l'école.

● une centaine de jeunes âgés de 13 à 18 ans pour les animations de quartier.

● **Concernant l'orchestre à l'École :**

Cette action est située aux Tuileries dans un quartier prioritaire, qui souffre d'une image dégradée en raison de son environnement (populations très modestes, décharge, RN7).

Le public ciblé est l'ensemble des enfants du CP jusqu'au CM2.

Le projet vise à valoriser l'image de ce quartier (changer le regard des autres), et à renforcer la mixité sociale à l'école.

*Pour l'Orchestre à l'école les enfants sont responsabilisés par rapport à l'utilisation de leur instrument. Leurs familles sont aussi impliquées puisque tous, signent une charte d'utilisation des instruments. Ils sont également intégrés à la vie des quartiers par des actions intergénérationnelles en lien avec les associations locales.*

● **Concernant les jardins durables :**

Sont également concernées des zones classées en catégorie 3 à savoir : les enfants du CP au CM2 des groupes scolaires de Noyon/Prévert, Les Sables/ La Billodière et des Tuileries.

## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- ARPN et Ligue de l'Enseignement
- SIEMAR
- Grand Roanne Agglomération
- Etat



## Budget prévisionnel

● Dépenses : 57 155 € (achat matières et fournitures, rémunérations intermédiaires, charges de personnel, achat d'instruments)

● Participation de l'ACSE 10 000 € et de la DDCS 2 500 €.

## Calendrier prévisionnel

**Engagement sur l'année scolaire 2010-2011**

## **ACTION 8 - Accompagnement des initiatives d'habitants et création de nouveaux espaces de concertation**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
  - Habitants
  - Associations
  - Centre Social
- Partenaires extérieurs, réseaux des SEL, associations SEL existantes sur le roannais

### **Budget prévisionnel**

Nécessite un renfort en personnel (budget estimé à 20 000 €).

Jardins familiaux : investissements estimés à 50 000 €

### **Contexte :**

Des associations d'habitants (associations de quartier) sont présentes sur certains quartiers de la commune mais restent fragiles et auraient besoin d'être développées. De nouveaux espaces de concertation seraient nécessaires pour favoriser l'action et les initiatives citoyennes. Face à une augmentation de situations précaires ou fragilisées, des solidarités locales peuvent se mettre en place grâce aux initiatives conduites par les habitants.

### **L'idée :**

- Améliorer le lien social entre les habitants
- Renforcer la présence et le rôle des associations de quartiers, accompagner la création de nouvelles associations et l'engagement d'actions par celles-ci.
- Développer des conseils de quartier et autres lieux participatifs.

### **L'ACTION**

#### **● Consolidation et redynamisation des associations existantes :**

- Favoriser le développement d'activités à destination d'un plus large public (moins ciblées sur "les anciens") permettant d'associer notamment les jeunes et la tranche d'âge des 25/40 ans, moins présents dans la vie de la cité.
- Informer des aides possibles tels que le fonds de participation aux initiatives

d'habitants, les aides régionales et nationales, les aides de la Fondation de France...

- Soutien en termes de matériel, infrastructures et locaux
- Favoriser la participation des associations dans l'engagement des projets municipaux dans le cadre global d'une démarche de démocratie participative.

(suite au verso)

**Lien avec d'autres actions :  
4-9-10-17-20-43**

### **Résultats attendus et critères d'évaluation**

- Emergence de propositions élaborées par les habitants, participation active aux associations et conseils de quartiers, prise en compte par la municipalité des propositions issues des structures citoyennes (associations d'habitants ou conseils de quartier)
- Développement du lien social entre les habitants et de la solidarité (critères : nombre de participants au SEL, de services offerts et échangés au SEL)
- Développement de la mixité inter-générationnelle et amélioration de l'accès aux fruits et légumes pour tous via les jardins (critères : jardins créés, nombre de participants, respect de la mixité)

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme



## L'ACTION (suite)

### ● **Création de conseils de Quartiers :**

- La consolidation des associations existantes permettront de fédérer et de développer un esprit collectif dans les quartiers
- Mettre en place un groupe de travail en amont de la création des conseils afin de déterminer : le périmètre des conseils de quartiers, la composition des conseils, leur rôle et champ d'intervention, etc.
- Proposition d'octroyer un petit budget dès la création (budget participatif) pour plus d'attractivité et d'implication

### ● **Création d'une association de Système d'échange Local (SEL) :**

- Ce type d'association réunit des personnes qui souhaitent échanger des services de toutes natures sans intermédiaire monétaire. (Exemple : un grain de sel correspond à 1 temps (minute, heure) d'un service offert et pourra être échangé contre un autre) Tout type de services pourrait être proposé : cuisine, soutien scolaire, bricolage, garde de personnes, jardinage, etc., dans un objectif de solidarité et de lien social

- Aide au montage de projet et mise en réseaux avec d'autres structures existantes (Roanne et Charlieu) (réserves de faisabilité sur une création nouvelle mais développement possible d'une "antenne" en lien avec les 2 associations citées, après mise en réseau et échanges d'expériences avec d'autres sites)

### ● **Création de jardins familiaux et inter-générationnels sur les quartiers :**

Aménagements de jardins partagés dans le cadre des projets de renouvellement urbain notamment (exemples : Le Marly, projet ZAC Tuileries ...) et/ou dans le cadre des activités du Centre Social.

## **Action 9 - Création d'un service de médiation sociale**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

Une "cellule de veille sociale" a été initiée en 2009 par la municipalité pour améliorer le climat des quartiers, suite à la multiplication des actes de vandalisme et de délits divers.

La dégradation des relations humaines est en effet patente, et les habitants interpellent régulièrement le Maire, les bailleurs ou la Police pour tenter de régler les difficultés qu'ils rencontrent faute de savoir les réguler par eux mêmes. Cette "cellule" est présidée par le Maire de la Commune et réunit chaque mois les services de la Commune, de l'Etat, du Conseil Général, les bailleurs sociaux et le Commissariat. Elle examine, évalue les difficultés rencontrées, et les réponses à apporter par les partenaires en fonction de leurs missions respectives.

### **L'idée :**

Après analyse, il s'est avéré qu'il manquait un maillon entre les habitants eux-mêmes, mais aussi entre les habitants et les divers services publics : le recrutement d'un "adulte-relais", médiateur social dans les quartiers est apparu comme une piste d'action possible.

**Lien avec  
d'autres actions :  
4-8-10-11-17-43**

### **Résultats attendus**

- Amélioration du climat social sur les quartiers
- Réduction du nombre d'incivilités et de dégradation
- Meilleure prise en charge des difficultés rencontrées par les services concernés (services publics notamment) et développement des relations inter-services.

*(Indicateurs d'évaluation : interventions et suite données, nombre de réalisations réalisés, règlements amiables des conflits...)*

### L'ACTION

Le projet a pour but d'apporter des réponses aux différents dysfonctionnements et incivilités constatés dans la commune, de participer au renforcement du lien social, de relancer "le vivre ensemble" entre les différentes populations des quartiers et notamment dans les quartiers d'habitat social, quartiers prioritaires dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) à savoir les quartiers Billodière-Noyon-Marly et Tuileries.

L'objectif est également de développer les échanges avec le Collège Louis Aragon de Mably qui accueille la moitié des élèves scolarisés originaires du Parc des Sports. Quartier de Roanne, classé en Zone Urbaine Sensible (ZUS).

#### Mise en œuvre :

- Mission générale : travail de médiation contribuant à améliorer les rapports sociaux dans le quartier
- Activités principales :
  - accueillir, écouter, les habitants et les partenaires extérieurs, sur site ou aller à leur rencontre
  - faciliter le lien social entre les populations et à leur profit
  - observer, réguler les conflits ou tensions
  - recueillir les doléances
  - identifier, signaler les dysfonctionnements et les dégradations
  - participer à la cellule de veille sociale de la commune
  - passer le relais aux partenaires
  - relayer les informations
  - faciliter le rapprochement avec les

organismes ou les institutions (bailleur social, service jeunesse, services de la commune, centre social...)

- suivi des réponses et préconisations apportées.



### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de mably
- Etat (Délégué à la Politique de la Ville)
- Bailleurs sociaux
- Conseil Général
- Services de proximité
- Associations de quartier

### Budget prévisionnel

- Coût de la mission :  
26 000 €/an
- Participation de l'Etat (ACSE) : 17 300 €

### Calendrier prévisionnel

- Création de la missions médiation sociale : juillet 2010

## **Action 10 - ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DÉVELOPPÉS PAR LES ASSOCIATIONS**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Grand Roanne Agglomération

### **Contexte :**

Des projets locaux sont conduits à l'échelle communale mais aussi intercommunale : centrale d'achats d'Epices. Des projets intercommunaux : développement du réseau d'économie sociale et solidaire.

Accompagnement - relais - intégration. (Epicerie sociale de Mably)

### **L'idée :**

L'enjeu est d'aider au développement des associations, et à la mise en oeuvre de leurs projets.

Les constats sont les suivants :

- Pour les nouvelles associations : difficultés pour trouver des locaux, des bénévoles, et/ou des financements.
- Pour les associations existantes : difficulté à entretenir un réseau suffisant et motivé de bénévoles.
- Pour tous : il apparaît qu'il faut former les bénévoles et faire connaître leurs actions .

### **L'ACTION**

- Mettre en place des lieux ressources pour les associations, soit au niveau communal soit au niveau intercommunal et encourager les actions de formation à destination des responsables associatifs.
- Faciliter le travail en réseaux associatifs : mise en réseau.

- Effectuer si nécessaire des regroupements d'associations.
- Diffuser l'information par les moyens de communication des collectivités locales.
- Participation à la réflexion engagée dans le cadre de la plateforme de l'économie sociale et solidaire (coordination, relais communal de l'action intercommunale).

**Lien avec d'autres actions :**  
**1-4-5-7-8-9**

### **Résultats attendus**

- Maintien et développement du tissu associatif notamment dans le champ de la précarité et l'exclusion
- Meilleure efficacité de l'action des collectivités locales dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) notamment.

### **Budget prévisionnel**

Coût faible (inférieur à 5 000 €)

Temps de coordination

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## **ACTION 11 - PROMOTION ET DEVELOPPEMENT D'ESPACES CONVIVIAUX ET DE PROXIMITE A DESTINATION DES FAMILLES**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Centre Social de Mably
- Associations locales et associations de quartiers
- Bailleurs

### **Budget prévisionnel**

Coût à définir après phase de réflexion.

Investissement minimum évalué à 15 000 €.

### **Contexte :**

Connaissance imparfaite des lieux de détente, de promenades et des activités à destination des familles.

### **L'idée :**

- La commune est bien équipée en lieux divers, les city-stades sont appréciés et utilisés par les ados.
- S'il y a méconnaissance de ces lieux, on peut penser qu'il faut agir sur la communication pour mieux les faire connaître. Ces lieux sont-ils suffisamment attractifs ?
- Enfin, certaines populations, notamment celles qui vivent dans des immeubles d'habitat social et qui sortent peu de leur quartier, pourraient avoir besoin en première intention, d'un lieu de détente de proximité.

### **L'ACTION**

- Optimiser la communication, en utilisant le site Internet de la commune, insister sur ces aspects dans la brochure distribuée aux nouveaux arrivants et éditer un plan de la commune qui indique les divers lieux de loisirs et de détente
- Créer des lieux de convivialité et de proximité (au pied des immeubles) tels que placettes avec massifs et bancs, bosquets, et aménager certains espaces en aires de jeux
- Engager une réflexion sur les espaces

dédiés aux "ado" (espaces spécifiques pour l'évolution en cycle ou en skate par exemple)

- Les associations locales peuvent également "faire vivre" ces lieux avec des activités organisées à destination des différents publics.

### **Moyens :**

Un travail de réflexion doit être engagé au préalable pour la création d'espaces de proximité à destination des jeunes : types d'aménagements selon les âges, lieux d'implantation et pertinence...

**Lien avec d'autres actions :**  
**4-8-9-10-13-14-15-16-17-23**

### **Résultats attendus**

- Meilleure connaissance et utilisation des lieux existants
- Bonne adaptation des équipements au besoin des familles
- Développement du lien social

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## **Action 12 - Mise en œuvre d'une charte avec le Burkina Faso et signature par l'intercommunalité**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

**Lien avec  
d'autres actions :  
31-35**

### **Contexte :**

Depuis le renforcement de la décentralisation et le transfert de nouvelles compétences, les Maires Burkinabés sont devenus les pilotes et maîtres d'ouvrage des projets menés sur leur territoire. De plus, une disposition légale récente a entériné la création de comités de jumelages communaux ou régionaux, directement placés sous l'autorité des Maires.

Ceci implique pour les municipalités, la nécessité d'impulser une stratégie et une dynamique de développement local tenant compte de tous les acteurs présents sur leur territoire : les habitants, les associations, et les nombreuses ONG intervenant au Burkina Faso.

La Coopération entre Mably et Pô s'appuie sur une longue expérience riche de 15 ans d'histoire. Le contexte de décentralisation du Burkina Faso et l'importance donnée aux communes et aux maires en particulier dans l'organisation de leur développement permet de concevoir une coopération accrue faisant appel à de nombreux partenaires au rang desquels s'inscrivent aujourd'hui, la ville de Mably, Grand Roanne Agglomération et la Roannaise de l'eau ouvrant ainsi de nouvelles perspectives d'échanges pour les années qui viennent.

### **L'idée :**

Les enjeux de la réduction de la pauvreté et des inégalités en Afrique, sont devenus si importants, et le besoin de réponses coordonnées si essentiel, que la question de l'élargissement du partenariat s'est imposée. C'est pourquoi, les deux maires de Mably et de Pô, et les Présidents de Grand Roanne Agglomération et de Roannaise de l'Eau ont signé une convention quadripartite d'objectifs et de financements.

Il s'agit :

- d'élaborer le plan communal de développement (PCD) de la Ville de Pô.

*suite au verso*

### **Résultats attendus**

**Des grands défis à relever sont traduits dans le Plan Communal de Développement de la ville de Pô et sont en cohérence avec les grandes orientations fixées par la convention d'objectifs**, à savoir, des besoins et des réponses attendues en matière de :

- fourniture en eau potable
- développement de l'assainissement
- développement des commerces
- formation des acteurs locaux (élus, personnels, artisans).

Le PCD préconise également un renforcement des réponses pour la fourniture d'électricité, le tri des déchets, et les services à la population notamment pour les jeunes enfants. Enfin les questions de santé restent toujours un enjeu majeur à traiter.

## Mise en œuvre d'une charte de coopération décentralisée avec le Burkina Faso et signature par l'intercommunalité

- de renforcer les capacités institutionnelles de la commune.
- d'aider à la municipalisation des projets d'économie solidaire.
- d'aider à la création d'un centre de formation, avec en priorité, une filière agricole.
- d'aider à la mise en place d'une gouvernance permettant d'élargir les partenariats et de mettre en cohérence les projets.

### L'ACTION

Le contexte de communalisation intégrale engagé depuis 2004 au Burkina Faso a conféré aux communes la compétence d'élaborer et de mettre en œuvre leur politique et leur plan de développement en cohérence avec les grandes orientations de l'État. La commune de Pô s'est ainsi engagée dans l'écriture de son Plan Communal de Développement, réalisé avec l'appui d'un cabinet conseil et cofinancé avec ses partenaires roannais. En effet, le développement d'un territoire qui concerne aujourd'hui une population de plus de 50 000 habitants, passe par une meilleure connaissance de ses besoins, de son potentiel, et des ressources à optimiser.

Des rencontres qui se sont déroulées soit dans la capitale Ouagadougou, soit à Pô, ont montré que la Coopération Décentralisée peut s'appuyer sur de jeunes professionnels sensibilisés et formés dans les domaines de l'urbanisme, de l'eau, du tri des déchets, et du développement économique. Par ailleurs, la participation des populations locales constituant le fondement de la décentralisation et de la mise en œuvre des actions, c'est tout naturellement que les habitants et les conseils villageois de développement ont été associés à l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD).

**La convention d'objectifs** qui a été signée en mai 2010 à Mably en présence du Maire de Pô puis par Grand Roanne Agglomération et la Roannaise de l'Eau **s'articulera autour de six fiches actions :**

● **Fiche action 1 : participation à la réalisation du Plan Communal de Développement (PCD) de la commune de Pô**

Le PCD est un outil de mobilisation des populations et des forces vives du territoire, mais aussi de développement stratégique, permettant de coordonner des actions et des acteurs autour de projets urbains et économiques mais aussi environnementaux et sociaux. La démarche sera initiée par la Mairie de Pô avec l'appui de ses partenaires dont la mairie de Mably et de l'Association des Municipalités du Burkina Faso.



## Mise en œuvre d'une charte de coopération décentralisée avec le Burkina Faso et signature par l'intercommunalité

### L'ACTION (suite)

#### ● Fiche action 2 : renforcement des capacités institutionnelles de la commune de Pô

Pour la mise en œuvre de son PCD, la Mairie de Pô établira un plan d'intervention et de formation en direction de ses élus et de son personnel. Ce plan pluriannuel sera chiffré en moyens humains et matériels. Il comportera un volet informatique. Des interventions de la mairie de Mably ou de ses partenaires pourront ainsi être déterminées en fonction des orientations données par la municipalité de Pô.

#### ● Fiche action 3 : municipalisation de l'économie solidaire

Cette action existait déjà dans les précédentes conventions, et a permis le démarrage de 70 micro-entreprises dont la plupart continuent de fonctionner. La Mairie de Pô a souhaité reprendre la gestion de cette action et envisage de nommer un référent municipal pour coordonner le projet et de conventionner avec un partenaire compétent dans le secteur de la micro finance pour le suivi des remboursements. Dès 2010, une nouvelle tranche de prêts a pu d'ores et déjà être lancée avec les disponibilités financières figurant au fond de remboursement.

#### ● Fiche action 4 : création centre de formation à filière agricole

A partir du dossier de faisabilité de la construction d'un centre de formation professionnelle qui a été constitué lors de la convention précédente, il s'agit de lancer un premier module pour réaliser une seule filière agricole. Ce bâtiment de construction légère permettrait de former à des techniques modernes les populations rurales qui constituent 80 % de la population

totale de Pô. En outre, ces formations qui pourraient être couplées avec l'octroi d'un prêt d'économie solidaire, faciliteraient l'installation de jeunes agriculteurs sur la commune.

#### ● Fiche action 5 et 6 : participation à la définition de la gouvernance et au renforcement des partenariats sur le territoire de Pô

Les communes de Mably et de Pô se sont d'ores et déjà inscrites dans cette perspective en concertant les autorités burkinabés en charge de l'appui à la décentralisation telles que la Maison de la Coopération Décentralisée et l'AMBF. La commune de Pô a confirmé cette orientation en réunissant à plusieurs reprises au cours de la mission, les principaux partenaires présents sur son territoire (Ville de Mably, associations de jumelages de Pô et de Mably, ONG, et représentants des habitants).

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Grand Roanne Agglomération
- Roannaise de l'Eau



### Budget prévisionnel

- 5 000 €/an jusqu'en 2014 pour les prêts solidaires.
- 9 000 € en 2010 pour la participation au Plan Communal de Sauvegarde.

### Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## **ACTION 13 - ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS AU CONTEXTE LOCAL**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Bailleurs sociaux
- Les architectes
- PACT
- Partenaires institutionnels
- Les partenaires de l'immobilier

**Lien avec d'autres actions :**  
**3-4-11-14-15-16-17-25-29**

### **Budget prévisionnel**

- Coûts prévisionnels importants : définition et répartition selon les conclusions de la phase diagnostic.

### **Contexte :**

Dotée d'un parc locatif social important (plus de 27 %) et d'un parc résidentiel relativement jeune, la commune de Mably connaît toutefois un certain "essoufflement" de la dynamique de construction. Une faible mobilité résidentielle, une typologie de logements qui correspond de moins en moins à celle des ménages présents sur la commune. Un vieillissement de la population avec des attentes en termes d'accessibilité, de taille des logements, de résidences pour personnes âgées, une offre inadaptée aux besoins des jeunes actifs... Une réflexion sur l'attractivité résidentielle et le développement d'une politique d'habitat adaptée est nécessaire.

### **L'idée :**

Favoriser le logement locatif (social) mais surtout le collectif résidentiel afin d'assurer la rotation nécessaire au renouvellement des populations dans le cadre d'une mixité sociale et d'un non étalement du bâti urbain.

Dynamiser le marché immobilier locatif local notamment vis-à-vis des jeunes ménages en garantissant une mixité sociale avec la proximité des personnes vieillissantes.

Favoriser le maintien à domicile et accompagner les personnes âgées notamment dans l'adaptation des logements.

### **L'ACTION :**

#### **1- Diagnostic de l'habitat et diversification de l'offre**

Travailler sur le principe de constitution de véritables unités de vies.

Recenser les besoins et les initiatives privées possibles.

Proposer de nouveaux "outils" pour développer un concept locatif nouveau diversifier l'offre tout en adaptant les logements.

Proposer un site pilote en initiant une opération "adaptée" dans le cadre d'un projet de mixité.

dernier point impliquant

- Constitution d'un groupe projet pour engager une réflexion globale.
- Diagnostic de l'habitat : recensement des maisons privées convertibles en logements adaptés, étude des besoins et potentiel de réponses.

### **Résultats attendus**

- Donner une autre image à l'idée de logements sociaux
- Inciter les investisseurs privés à initier des projets immobiliers tournés vers une reconversion du bâti ancien en l'ouvrant au locatif privé
- Adapter le logement pour assurer le maintien à domicile
- Ouverture vers de nouvelles populations : jeunes et jeunes ménages
- Densification urbaine de la commune.

*(Critères d'évaluation : mise en oeuvre des groupes de travail, projets proposés, constructions et degré de densification sur Mably, nombre de parcelles en milieu urbain...)*

## Adapter l'offre de logements au contexte local

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Grand Roanne Agglomération (DLA Economie sociale et solidaire et Plateforme Gérontologique)
- Conseil général
- Associations de suivi gérontologique
- Bailleurs sociaux

## L'ACTION (suite)

● Diversification de l'offre : encouragement à la création de petits collectifs en accession sur les différentes zones à urbaniser de la commune (ex : Zac des Tuileries) et réflexion dans le cadre des réunions de travail.

### 2- Adapter l'habitat au vieillissement

Travailler sur le principe de constitution de véritables unités de vies type résidences Marguerites, proche des commerces et des services.

**Réserves de faisabilité** : réflexion à l'échelle de territoire et nécessité de proximité de services soit :

- analyse à effectuer sur le taux de vacance (résidence Marguerite)
- positionnement géographique: réflexion intercommunale et partenariale

Concevoir une forme de résidentialisation collective autour du maintien à domicile pour pallier le fait que la collectivité ne peut décider d'un projet de maison de retraite (décision et financements dépendant du Schéma départemental gérontologie gérés par le Conseil Général). Faisabilité : échelle intercommunale à priori.

### 3- Promouvoir un urbanisme durable

L'objectif est de lutter contre le mitage et l'étalement urbains. La Ville de Mably souhaite engager une politique de développement de l'habitat cohérente et en lien avec les préconisations du Schéma d'agglomération de Roanne et du SCOT. Elle s'est dotée d'un outil interne (cellule Habitat et cellule foncier associant élu et techniciens) afin de constituer un observatoire local sur les parcelles et les réserves foncières.

Elle sera ainsi à même de veiller et d'inciter à l'utilisation des parcelles intégrées dans l'habitat urbain existant pour la réalisation de constructions nouvelles.

## Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## **Action 14 - Réalisation d'un éco quartier**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

A partir de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en juillet 2009, la municipalité a engagé le travail permettant l'élaboration de ce projet à long terme et concernant la mutation urbaine de ce quartier historique de Mably.

### **L'idée :**

La municipalité a la volonté d'initier un projet urbain d'envergure à vocation d'habitat et de services sur le secteur des Tuileries suivant les principes d'aménagement d'un éco quartier, "quartier durable" présentant les caractéristiques préconisées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL).

Elle souhaite faire du site des Tuileries un quartier d'habitation agréable, bénéficiant de la proximité d'activités et la présence d'équipements structurants comme l'école, la salle des fêtes ou la maison de quartier, l'épicerie sociale bientôt relocalisée, prolongé/protégé par l'espace agricole et profitant des vues sur la campagne ; un quartier ainsi doté d'une échelle urbaine de village.

**Lien avec  
d'autres actions :**  
**1-3-4-8-9-11-13-  
15-17-18-20-21-  
25-29-30-31-40**

### **Résultats attendus**

- Recentrer et densifier l'habitat sur des produits permettant de véritables parcours résidentiels (grande variété de logements en accession comme en location, mixité des logements privés et sociaux).
- Assurer une bonne intégration du quartier dans la ville en prenant en compte toutes les problématiques de déplacements.
- Renforcer les lieux de vie et favoriser le "mieux vivre ensemble".
- Réhabiliter un quartier dans les principes d'urbanisme durable.

### L'ACTION

Dans sa volonté de porter, au cours de ce mandat, une attention particulière à l'urbanisme, comme elle l'a exprimé dans le Plan Local d'Urbanisme voté en 2009, la commune souhaite réorganiser et réhabiliter le quartier des Tuileries sous forme d'éco quartier. Cette opération sera essentiellement dévolue à l'habitat en ouvrant la possibilité d'accueillir, dans des proportions limitées, des activités complémentaires, sociales, commerciales, ludiques, sportives ou de services, nécessaires à l'équilibre des fonctions urbaines du projet.

Pour cela, elle s'appuie sur une étude d'urbanisme qui a été conduite, dans le cadre de la préparation du PLU, sur un secteur plus large englobant Les Tuileries et Les Buttes et qui a conclu à la nécessité de requalifier ce secteur des Tuileries, avec un objectif résidentiel. Cette requalification constitue un enjeu essentiel à la fois pour la commune de Mably et pour l'agglomération. Il s'agit de redonner une cohérence urbaine et une véritable attractivité à ce quartier qui souffre d'une mauvaise image due, notamment, à sa césure par la RN7 et à une hétérogénéité dans l'utilisation de l'espace.

Elle a lancé une procédure visant à désigner le cabinet d'étude capable d'apporter un complément à l'étude urbaine déjà réalisée, d'affiner les données sur le marché de l'immobilier, de mettre en place la concertation préalable, d'établir le dossier de création de ZAC ainsi qu'un schéma global d'aménagement, puis d'élaborer le cahier des charges de consultation

pour le choix futur de l'aménageur. Le cabinet Sycomore a été retenu en 2010 pour construire ce projet d'éco-quartier et établir un scénario d'aménagement qui permettra une urbanisation durable de ce secteur en alliant le développement économique social et environnemental.

Projet qui intègre également un processus de concertation qui a débuté le 1<sup>er</sup> février 2011 par une réunion publique.

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Cabinet SYCOMORE (Clermont Ferrand)



### Budget prévisionnel

- Coût de l'étude "Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du quartier des Tuileries" : 58 000 € HT.
- Coût de réalisation selon le scénario retenu : définition en cours.

### Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## **Action 15 - Un renouvellement urbain du "Marly" conduit selon des objectifs de développement durable et de démocratie participative**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

**Lien avec d'autres actions :**  
**3-4-8-9-10-11-13-14-17-18-21-25-29-40**

### **Contexte :**

Le groupe d'habitat du Marly construit dans les années 70 et composé de 12 bâtiments et de 198 logements locatifs sociaux appartient à Loire Habitat. Il est implanté à Mably.

Un diagnostic réalisé en 2003-2004 a mis en évidence la nécessité de reprendre l'ensemble des voiries et réseaux, dont le bailleur est propriétaire. Différents facteurs (sociaux, techniques, urbains) ont conduit à une réflexion conduite en 2008 par Loire Habitat et la Ville de Mably pour l'élaboration d'un pré programme, en termes de logements d'une part, de principes d'organisation urbaine et de création d'espaces publics d'autre part.

### **L'idée :**

Loire Habitat et la Ville de Mably ont souhaité engager une opération de renouvellement urbain portant à la fois sur la réhabilitation lourde d'une partie des bâtiments, la démolition/reconstruction de l'autre partie, la vente d'immeuble (vente HLM) et la construction d'un programme neuf.

Si le groupe ne connaît pas aujourd'hui de vacance significative, ni de troubles marquants, le lancement d'une vaste opération d'urbanisme sur ce quartier permettra de proposer un cadre

urbain renouvelé à ce groupe d'habitat collectif.

Une réflexion a donc été menée également sur le traitement des espaces extérieurs du groupe et sur la création de nouvelles liaisons ayant pour but de "raccrocher" cet ensemble à son environnement urbain.

Ce projet répond à une triple approche -urbaine, sociale, patrimoniale- que caractérise sa méthodologie et son processus d'élaboration.

### **L'ACTION**

Loire Habitat et la Ville de Mably ont estimé indispensable de conduire l'opération en y intégrant d'emblée les notions de développement durable et de participation des habitants. Pour ce faire, le soin de mener la mission de programmation/conception urbaine a été confié au Cabinet d'urbanisme Urbac dont l'expérience correspondait parfaitement à cet objectif.

La mission a permis de traduire les principes du pré-projet en permettant à Loire Habitat et à la Ville de Mably d'évaluer sa faisabilité et d'opter pour un choix d'aménagement, puis de passer à la phase de maîtrise d'œuvre, par le biais d'un concours d'architecture ; celui-ci portant sur l'ensemble du programme de logements (démolitions, constructions neuves et réhabilitations, VRD et espaces publics).

*suite au verso*



## Un renouvellement urbain du "Marly" conduit selon des objectifs de développement durable et de démocratie participative

### L'ACTION (suite)

#### Un atelier du projet ouvert à tous

Afin d'être au plus près des habitants et de leur besoins, l'équipe du projet a installée un point d'accueil au cœur du quartier appelé "atelier du projet", ouvert un soir par semaine, et permettant aux habitants de rencontrer le cabinet d'urbanisme, au comité de locataires de se réunir et à l'équipe du projet de recueillir les idées de chacun en vue d'élaborer le projet le plus pertinent possible.

#### Un comité des locataires et un questionnaire pour recueillir la parole des habitants

A l'issue d'une première réunion publique qui a réuni une quarantaine de personnes, des habitants se sont portés volontaires pour participer à un comité de locataires et ainsi faire vivre la concertation avec les principaux intéressés. Les habitants du Marly se sont montrés particulièrement motivés car leurs paroles et leurs avis ont été entendus constituant une véritable aide à l'élaboration du projet. En effet, pour faire coïncider le projet avec les attentes des habitants, l'équipe du projet a élaboré un questionnaire qui a été distribué dans tous les foyers du Marly. Il a permis de mieux cerner les points de vue sur les aménagements, les usages, les attentes des habitants. Le comité de locataires a été invité à jouer le rôle de passeur d'information afin que chacun puisse inciter le maximum d'habitants à participer.

Tout au long de la phase d'élaboration du projet (septembre 2009 à décembre 2010), les habitants du groupe ont

été associés notamment avec l'association de 3 représentants des locataires au Comité de Pilotage (février 2010) où a été abordée la phase de validation du scénario. En novembre-décembre 2010, la mobilisation des habitants a trouvé une première concrétisation avec la préfiguration d'une association de locataires, dont la constitution est effective depuis début 2011.

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Loire Habitat
- Cabinet Urbac
- Cabinet CRR
- Les habitants du groupe
- Grand Roanne Agglomération
- Conseil Régional



### Résultats attendus

- Engager et mener à bien une lourde opération de renouvellement urbain en partenariat (bailleur, commune) tout en associant les habitants.
- Prévenir une dégradation des conditions de vie des habitants du groupe.
- Développer une mixité sociale grâce à la diversification des typologies de logements et de statut d'occupation.
- Meilleure performance énergétique de l'ensemble.

## Un renouvellement urbain du "Marly" conduit selon des objectifs de développement durable et de démocratie participative

### L'ACTION (suite)

#### Le scénario retenu

A l'issue du concours de maîtrise d'œuvre lancé conjointement par Loire Habitat et la Ville de Mably, le jury du concours a retenu le projet proposé par l'équipe CRR (Charletty-Rambourdin-Rivoire) de Clermont Ferrand.

Ce projet apporte aux maîtres d'ouvrage une réponse cohérente et complète à l'ensemble des attentes du cahier des charges, avec en particulier un équilibre entre l'approche urbaine et l'approche patrimoniale, comme entre la réhabilitation de l'existant et le programme neuf.

Cette approche se traduit en particulier par une véritable prise en considération du rôle et de la place des espaces publics dans le nouvel ensemble et par une déclinaison des formes de bâti, depuis l'habitat individuel rue Neruda jusqu'aux immeubles R+4 rénovés. Ainsi l'insertion du nouvel ensemble tant dans l'environnement pavillonnaire du quartier que dans le groupe actuel, marqué par des formes architecturales assez rigides, semble traitée au mieux.

S'agissant du traitement de l'existant, le projet prend le parti de convertir une large part des espaces privatifs sous forme de jardins familiaux : cette idée a retenu l'attention du jury quant à son principe, sous réserve de trouver les modes de gestion adéquats et de bien la dimensionner.

La question de la résidentialisation est par ailleurs traitée de manière satisfaisante avec un bon dimensionnement des aires de stationnement, des espaces de convivialité, des accès et des jardins privatifs pour les logements

du rez-de-chaussée. Une meilleure gestion des déchets avec l'installation de locaux "poubelles" extérieurs. Par ailleurs, aucune eau pluviale ne sera rejetée avec notamment la mise en place de noues...

Le programme neuf prévoit la réalisation de 50 logements, dont 28 en première tranche, comportant 10 individuels et 18 "intermédiaires" (R+ 2), puis une seconde tranche de 22 logements collectifs répartis en 2 bâtiments également R + 2.

#### Energie et accessibilité

Le programme de réhabilitation fournit des réponses satisfaisantes quant aux deux priorités du programme : accessibilité et performance thermique.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'existant, un effort a été réalisé sur la performance énergétique permettant le gain d'une catégorie (passage de catégorie D en catégorie C) grâce à la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur.

Les nouveaux logements sont conçus selon les normes de Bâtiment Basse Consommation, équipés de chauffe-eau solaires ainsi que pour une partie d'entre-eux, de toitures végétalisées. La question de l'accessibilité a également été prise en compte avec l'installation d'ascenseurs dans les bâtiments carrés qui le permettent.



### Budget prévisionnel

- Ce programme représente un investissement total de près de 12 millions d'euros.
- Il constitue pour Loire Habitat le plus important projet de la programmation de ces dernières années.
- Il représente également une enveloppe de travaux à charge de la Ville d'un montant de 1 142 000 €.
- Participations financières réhabilitation Région Rhône-Alpes et Grand Roanne Agglomération : 450 000 €.

### Calendrier prévisionnel

**Elaboration du projet : 2008-2011**

**Engagement des travaux : 2011**

**- réhabilitation : 2012-2013**

**- VRD, espaces publics : 2012-2013**

**- construction neuve tranche 1 : 2012**

**- Démolition : 2013**

**- Construction neuve tranche 2 : 2013-2014**

## **ACTION 16 - MISE EN OEUVRE D'UNE "CHARTRE QUALITE ENVIRONNEMENTALE" POUR LES LOTISSEMENTS**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- **Ville de Mably**
- **Mise en place d'un partenariat large avec :**  
**Grand Roanne Agglomération, DDEA, Conseil général, Organisations professionnelles, ADEME, HELIOSE, EPURES**

### **Budget prévisionnel**

- 500 € (documents, échanges d'expériences)
- temps de travail en interne

### **Contexte :**

Les lotissements, une forme d'habitat très prisé, font l'objet aujourd'hui de constats négatifs. Souvent le résultat d'un simple découpage foncier sans prise en compte de l'intégration urbaine et paysagère, ils présentent à terme des dysfonctionnements importants avec : des voiries en impasse, des maisons posées au centre de leurs parcelles, pas ou peu d'espaces publics, des trottoirs réduits au minimum ou inexistantes, pas de mixité d'habitat, etc.

### **L'idée :**

Développer des outils pour adapter la conception des lotissements aux nouveaux enjeux : gestion économe de l'espace, mixité de l'habitat, insertion urbaine et paysagère, mode de gestion durable, préservation de la biodiversité, maîtrise des consommations énergétiques, réduction des gaz à effet de serre, accessibilité handicap.

### **L'ACTION :**

**Mettre en place un groupe de travail pour :**

- Réaliser une charte qui devienne opposable ou respectée dans une approche "donnant-donnant"
- Travailler sur la méthodologie

notamment celle développée par EPURES (Agence d'urbanisme de la Loire).

- Organiser des échanges d'expériences avec les collectivités ayant mis en oeuvre une charte.
- Veiller aux garanties d'application, d'opposabilités, et aspects juridiques de la charte...

### **Compléments apportés en atelier :**

- Suivi de son application sur le "terrain"
- Proposition faite d'annexer la charte au PLU

**Lien avec d'autres actions :**  
**3-4-11-13-18-29-40**

### **Résultats attendus et critères d'évaluation**

- Application des recommandations de la charte par les lotisseurs
- Urbanisation répondant aux normes de qualité et de développement durable

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012  
court terme**

**2013 - 2014  
moyen terme**

**2014 et plus  
long terme**

## **ACTION 17 - SENSIBILISATION ET ENCOURAGEMENT A LA PARTICIPATION DANS L'HABITAT COLLECTIF SOCIAL**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Bailleurs
- associations d'habitants
- Grand Roanne Agglomération
- Héliose (espace info énergie de la Loire)

**Lien avec d'autres actions :**  
**8-9-11-13-14-15-25-27-44**

### **Budget prévisionnel**

- Temps de travail et de coordination (services mairie, bailleurs et partenaires).
- Valorisation des outils existants proposés par Héliose

### **Contexte :**

Le logement est la troisième source d'émissions de gaz à effets de serre de l'agglomération et il y a un véritable risque de vulnérabilité des habitants face à l'augmentation de la facture énergétique. La nécessité de renforcer le lien social sur les quartiers passe par un développement de l'implication des habitants.

### **L'idée :**

Mettre en place une concertation avec les bailleurs sociaux et les habitants  
Travailler sur différents thèmes : mixité, lien social, isolation, énergie, déchets, eau... informer et sensibiliser les habitants sur les aspects énergétiques  
Renforcer la participation et l'implication des habitants au quotidien

### **L'ACTION :**

#### **La participation des habitants**

- Information et concertation en amont des projets en partenariat avec les bailleurs .
- Soutenir, impliquer et valoriser les représentants des locataires et faire connaître le rôle des représentants de quartiers( rôle d'interface)
- Prise en compte de la mission de médiation sociale déployée sur les différents quartiers (avec projet de mise en place d'une charte de fonctionnement en partenariat avec les bailleurs).

#### **La sensibilisation aux questions énergétiques et environnementales**

- Support de communication pour sensibiliser aux questions énergétiques en lien avec les partenaires locaux (Héliose, GRA et Plan Climat)
- Lors de la réalisation des travaux, informer les habitants des coûts engagés ainsi que des effets attendus : économies ...
- Associer les habitants dans ces projets (différents niveaux de concertation)
- Sensibilisation sur les éco-gestes

### **Résultats attendus et critères d'évaluation**

- Meilleure connaissance du rôle des représentants d'habitants dans les quartiers avec à terme plus de représentabilité locale.
- Amélioration de la qualité de vie et du lien social, Baisse du nombre de réclamations et moins de conflits
- Appropriation des mesures énergétiques par les habitants se traduisant par des économies d'énergies et de consommations d'eau
- Respect de la méthode de travail établie par les bailleurs et la médiation sociale

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012  
court terme**

**2013 - 2014  
moyen terme**

**2014 et plus  
long terme**

## **Action 18 - Réalisation d'un maillage des aménagements (SDU / Plan Vélo)**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- **Ville de Mably**
- **Grand Roanne Agglomération en lien avec le SDU**
- **Conseil Général (exemple route de Briennon)**
  - **État**
- **Associations d'usagers**

### **Budget prévisionnel**

- 1 500 €/an dès 2012 en dehors des grands travaux

### **Contexte :**

La commune de Mably dispose d'un bon potentiel pour le développement des modes alternatifs à l'automobile, principalement la marche et le vélo. Toutefois comme il est facile de circuler en voiture et de se garer, le choix modal est déséquilibré en faveur de l'automobile.

### **L'idée :**

Engager une programmation de réalisation d'aménagements en lien avec l'ation concertative menée sur la commune et dans le cadre du Schéma de Déplacements Urbains de Grand Roanne (SDU) et notamment dans les actions "Plan Vélo" et "Hiérarchisation de la voirie".

#### **Les objectifs sont les suivants :**

- Diminuer les déplacements en véhicules motorisés individuels.
- Accroître l'utilisation des modes doux.
- Améliorer la cohabitation des différents modes de transports sur la voirie publique.
- Promouvoir le vélo.

#### **Pour cela les pistes proposées dans les ateliers mettent en évidence la nécessité de :**

- Diminuer la vitesse des véhicules légers et diminuer le trafic au profit des vélos et piétons.

- Arrêter de faire des "mesurettes" : il faut avoir le courage de nos idées et faire le nécessaire pour favoriser les déplacements doux : aménagements physiques à réaliser : mettre des rues à sens unique en plus des panneaux Zone 30 par exemple, allées piétonnes, pistes cyclables et sécurisation...

**Lien avec d'autres actions :**  
**13-14-15-19-20-37-38-44**

### **Résultats attendus**

- Augmentation de la pratique du vélo, de la marche
- Meilleure sécurisation (baisse du nombre des accidents)
- Suivi des accidents
- Diminution des émissions de co2 et de la pollution

### **Calendrier prévisionnel**

#### **Plan vélo : programmation pluriannuelle sur 3 phases**

- **phase 1 : 2011-2013**
- **phase 2 : 2014-2017**
- **phase 3 : 2018-2021**

### L'ACTION

- Réalisation d'un Plan Vélo, schéma cyclable d'agglomération présentant les différents maillages, vers le centre ville et entre quartiers, les itinéraires, un planning d'investissement pluriannuel comprenant le chiffrage des aménagements cyclables préconisés.
- Mise en oeuvre de travaux de voirie cohérents : réalisation d'une réflexion globale et concertative à partir d'un état des lieux de l'existant (avec prise en compte des différents usages et fonctionnement)
- Engagement de cette action dans chaque rénovation de voirie (exemple : la rue Victor Hugo en phase 1 ; compléments apportés en atelier : nécessité de sécuriser la jonction rue Victor Hugo / rond point des sables).
- Aménagements de ralentissement : sur le réseau cyclable : Zone 30 aux abords des établissements scolaires, coussins berlinois, chicanes, stationnement alterné, plateau surélevé...
- Mettre à niveau les aménagements cyclables existants.
- Développer l'offre publique et privée de stationnement des vélos.
- Site dédié mode doux (sur l'existant : internet plus information dans Mably Info) et signalétique spécifique indiquant les temps de parcours (exemple : école 5 minutes).
- Suivi de l'existant et réalisation rapide des modifications si nécessaire.
- Hiérarchisation de la voirie : Définition et mise en oeuvre d'un schéma de hiérarchisation des voiries, qui clarifie le rôle de chaque axe et définit les grands principes d'aménagement, de partage de l'espace entre les modes et de jalonnement à l'échelle de l'agglomération. La hiérarchisation du réseau de voirie selon cinq niveaux répond à différents objectifs et principes d'aménagement qui seront poursuivis par l'agglomération roannaise. Les fonctions attribuées à chaque voirie entraînent pour première conséquence la définition de principes d'un jalonnement cohérent à l'échelle de toute l'agglomération.



## **Action 19 - Sensibiliser aux modes doux et renforcer la communication sur les allées piétonnes et cyclables**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- **Ville de Mably**
- **Grand Roanne Agglomération**
- **SYEPAR**
- **Associations en faveur des modes doux, Office du Tourisme**
- **Conseil Général de la Loire**
- **Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP)**

### **Budget prévisionnel**

- Communication : 3000 €
- Aménagements et travaux : 20 000 € (programmation annuelle)

### **Contexte :**

La commune de Mably est dotée de nombreuses allées piétonnes et cyclables mais cet "existant" est assez mal connu. Une promotion de cet existant permettrait de rendre les "modes doux" plus attractifs.

### **L'idée :**

Faire coïncider la communication sur les coulées vertes avec la promotion des modes doux, sur la commune mais aussi dans le cadre du travail intercommunal réalisé dans ce sens. Viser tous les publics et différencier l'information selon les différentes types de publics.

Faire le lien avec les sentiers de randonnées existants sur l'agglomération. Faciliter la liaison Merlin/canal/Gravières.

### **L'ACTION**

- Manifestation sur une journée autour de la découverte des voies "douces" particulièrement présentes dans la commune et dans l'intercommunalité : "événementiel rando/vélo" (compléments apportés en atelier : lien possible avec l'action "Tous à vélo").
- Edition d'un plan des déplacements doux en lien avec Grand Roanne Agglomération.
- Etablissement d'un plan interactif des voies "douces" pour mise en place sur le site Internet de la ville.
- Réalisation d'une cartographie précise et globale incluant les parkings voitures/vélos, les itinéraires, les liaisons bus...

- Renforcement de l'attractivité des voies douces par la pose de panneaux d'information (flore, info, culture, histoire...), d'une signalétique adaptée et cohérente sur l'ensemble du territoire de Grand Roanne pour avoir une référence facilement identifiable par les usagers et faisant apparaître les temps de parcours pour la liaison d'un point à un autre.

- Envisager un partenariat avec le comité départemental de randonnée pédestre pour l'installation de panneaux éco-veille dans le cadre d'un cheminement balisé, identifié.

- Mise en place de sanitaires le long du parcours, mais aussi de bancs, de poubelles pour la propreté.

- Communications spécifiques selon public visé (entrées en collège par exemple).

**Lien avec d'autres actions :**  
**14-15-18-22-23-24-37-38-44**

### **Résultats attendus**

- Mise en cohérence avec le plan vélo dans lequel cette action doit s'inscrire ainsi que dans le plan piétons
- Développement de l'usage des modes doux
- Diminution des nuisances et pollutions
- Réduction des émissions de CO2

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
**court terme**

**2013 - 2014**  
**moyen terme**

**2014 et plus**  
**long terme**

## **Action 20 - Création d'un "PEDIBUS" à destination des élèves des écoles**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Ecole (directeur et enseignants), parents d'élèves, association Agir aux Tuileries, Association de parents d'élèves...
- Partenaires : Grand Roanne Agglomération, ADEME

**Lien avec d'autres actions :**  
**8-14-18-19-37-38-44**

### **Budget prévisionnel**

- Matériel et signalétique estimés à : 5 000 €

### **Contexte :**

En 1976 près de 80 % des trajets domicile/école se faisaient à pied contre 60 % en 95. 46 % des élèves de Cm2 de Mably vont à l'école à pied ou/et en vélo. La part de la voiture représente 35 % à Mably (supérieure à la moyenne nationale).

### **L'idée :**

Créer un "Pédibus" sur la commune.

- Chaque matin, un parent ou un bénévole -voire même un salarié communal si la commune institutionnalise le Pédibus (réserves)- attend les enfants du quartier devant un panneau signalétique "Pédibus". Facilement identifiable, cette personne les accompagne à pied, en toute sécurité, jusqu'à leur école.
- Plusieurs dénominations existent : pédibus, carapates (Label ADEME), cyclobus (vélo). L'idée serait de mettre en place ce Pédibus sur l'école des Tuileries .

### **L'ACTION**

L'opération nécessite d'être engagée en plusieurs phases :

- **Phase 1 :** Information, sensibilisation auprès des parents d'élèves, enseignants, élèves de l'école des tuileries (qu'est-

ce qu'un pédibus, discussion, passage d'un document, film, visite d'une expérience...).

- **Phase 2 :** Etablir un questionnaire à diffuser aux familles pour savoir qui seraient intéressées et comment : nombre d'enfants, implication éventuelle des parents, etc.

- **Phase 3 :** Valider le projet et déterminer le parcours : définition du mode de fonctionnement, choix et mise en place des panneaux, réaliser les investissements...

- **Phase 4 :** Démarrage.

### **Résultats attendus**

- Moins de trajets en voiture : moins d'émissions de co2.
- Apprentissage de l'autonomie en termes de déplacements pour les enfants.
- Meilleure condition physique et santé des enfants.
- Plus de sécurité sur le trajet et aux alentours de l'école et renforcement de l'attractivité de celle-ci (en lien avec le projet de renouvellement urbain du quartier).

*(Critères d'évaluation : nombre d'enfants utilisant le pédibus, degré de satisfaction, nombre d'écoles concernées).*

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
**court terme**

**2013 - 2014**  
**moyen terme**

**2014 et plus**  
**long terme**

## **ACTION 21 - PRÉVENTION ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Travail/étude – SYMIROA, Grand Roanne Agglomération et Roannaise de l'eau

**Lien avec d'autres actions :**  
**13-14-15-22-23-24-27-39-40**

### **Budget prévisionnel**

- Formations spécifiques : 500 €/an
- Investissements : coûts intégrés dans les projets (ZAC...)

### **Contexte :**

Nécessité de préserver un atout majeur (le patrimoine naturel de la commune) et notamment les cours d'eaux secondaires, tels que l'Oudan et le Fuyant, vulnérables vis-à-vis des pollutions superficielles.

### **L'idée :**

La directive cadre européenne (DCE) sur l'eau fixe les objectifs à atteindre, notamment en termes de qualité, par les gestionnaires des cours d'eau. Le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) de la Loire planifie les préconisations de la DCE et se décline en tronçon du fleuve Loire. Celui de Loire en Rhône Alpes s'étend du sud du département jusqu'à Roanne. Il s'impose au PLU et au SCOT. Sur notre territoire le SAGE gère le fleuve Loire ainsi que le Renaison et ses affluents (Oudan compris) : il serait donc pertinent que la commune valide et applique les recommandations du SAGE sur l'ensemble de son territoire. En effet tous les affluents de la Loire sont concernés.

### **L'ACTION :**

● Proposition : Présentation du SAGE et validation du SAGE par les élus de Mably (Le SAGE s'arrête actuellement sur le Renaison) et sensibilisation des techniciens, des élus, des administrés, des utilisateurs...

● Intervention sur les berges et dans les cours d'eau pour favoriser la biodiversité, tout en ayant une réflexion sur les espèces invasives.

● Aménager quelques accès directs aux cours d'eau pour les promeneurs

● Maîtriser les eaux pluviales (réalisation de noues, de bassins paysagers : ex ZAC des Tuileries). Achat de films pour protéger (Fuyant de la Billodière).

● Travail partenarial entre les différentes entités intervenant pour favoriser l'échange de technique et de savoir faire (intervention du technicien SYMIROA dans le cadre de formation en interne à poursuivre : formations sur les techniques de stabilisation des berges à destination des services espaces verts/environnement.

● Simplifier le nombre d'intervenants sur ce dossier : en effet la gestion de l'eau doit être globale. (meilleure communication sur le rôle des différents interlocuteurs et sur le "qui fait quoi", mise en place d'un "réfèrent Eau" par commune, etc.).

### **Résultats attendus**

- Amélioration de la qualité des cours d'eau, biodiversité.
- Gestion cohérente de l'urbanisme avec les mises en place du plan de prévention des inondations.
- Meilleure cohérence territoriale de la gestion de l'eau.

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
**court terme**

**2013 - 2014**  
**moyen terme**

**2014 et plus**  
**long terme**

## **ACTION 22 - SENSIBILISATION ET COMMUNICATION EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET DE LA BIODIVERSITE**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Etat (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DREAL)
- Fédération des associations de protection de la nature
  - Chambre d'agriculture
  - Conseil Général de la Loire

**Lien avec d'autres actions :**  
**14-19-21-23-24-27-32-33-34-39-40**

### **Contexte :**

Des espèces végétales et animales remarquables, un patrimoine naturel important (bords de Loire, canal, mares, forêts, haies bocagères...) ... une biodiversité qu'il convient de mieux connaître, de préserver et de valoriser.

### **L'idée :**

Réaliser un atlas communal de la biodiversité. Sensibiliser les publics pour protéger les espèces, développer la plantation d'arbres dans les zones urbanisées, encourager les propriétaires à la conservation et à l'entretien des haies bocagères. Informer des impacts sur la faune des opérations de gyrobroyage.

### **L'ACTION**

Réalisation d'un atlas communal des espèces : recensement des espèces, des habitats et des milieux (mares, petits ruisseaux ...) afin d'avoir un état des lieux précis de la biodiversité sur la commune. Mably pourrait ainsi répondre à l'opération engagée par le ministère de l'écologie et bénéficier de l'aide apportée par un ou des jeunes dans le cadre du service civil ainsi que des outils spécifiques mis à disposition (cahier des charges, outils de sensibilisation et de mobilisation, accès à une plateforme nationale etc.).

- **Phase 1 :** réalisation d'un atlas de la biodiversité communale (durée 12 mois environ).
- **Phase 2 :** communication sur l'action menée.
- **Phase 3 :** action de sensibilisation et de mobilisation des publics et réalisation des investissements nécessaires (plantations d'espèces ou de haies bocagères, aménagements, travaux de conservation des mares...).

suite au verso

### **Résultats attendus et critères d'évaluation**

- Maintien des linéaires de haies
- Nombre de dossiers de demande de subventions déposés
- Comptage (bilan et suivi de l'état des lieux)
- Intérêt manifesté par la population et participation de la population aux divers programmes de sciences participatives (observatoires)
- Nombre de nichoirs créés.

### **Calendrier prévisionnel**



## ACTION DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET DE LA BIODIVERSITE

### L'ACTION (suite)

Sensibiliser les personnes et les faire participer grâce à une information ciblée sur les milieux et les espèces.

Actions d'information et de sensibilisation sur le rôle des haies, l'importance de leur conservation. Identification des agriculteurs et propriétaires concernés afin de renforcer la communication et l'information sur les aides existantes.

Renouvellement et entretien des espèces plantées (arbres en zones urbanisées, plan de plantation).

Préservation de l'habitat des oiseaux migrateurs tels que : martinets, hirondelles des fenêtres, hirondelles rustiques avec mise en place de niochirs installés sur le bâti communal (église, hôtel de ville) et maintien de "cavités" lors des travaux de réhabilitation des façades.



### Budget prévisionnel

- Coût global : 5 000 €

Pose d'un niochir pour chouette-effraie lors de la réhabilitation de l'église en 2010.

## **ACTION 23 - ENGAGEMENT D'UN PROJET DE VALORISATION DE LA ZONE DU MERLIN**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- Grand Roanne Agglomération pour la création de l'aire de camping car
- Partenaires : Grand Roanne Agglomération, Conseil Général et conseil Régional, office du tourisme, associations, AAPMA, organismes professionnels...

**Lien avec d'autres actions :**  
**10-11-19-21-22-24-34-44**

### **Budget prévisionnel**

Réalisation de l'étude (1000 € réalisation interne)  
 Investissements : 50 000 €

### **Contexte :**

De premier abord périurbain, la commune de Mably bénéficie d'atouts en matière de patrimoine naturel (bords de Loire, zone du Merlin, zones classées, etc.) et d'un paysage bocager resté très présent grâce au maintien de l'activité agricole sur une vaste superficie. Or ces atouts, très appréciés de la population, restent actuellement peu valorisés et de nouveaux projets, de type tourisme vert, "activités nature" et projets liés au patrimoine naturel méritent d'être encouragés

### **L'idée :**

Aménager et développer la zone de loisirs du Merlin tout en maintenant le caractère naturel et écologique du site.

### **L'ACTION**

#### **Engagement d'un projet global et cohérent :**

- Réalisation d'un diagnostic de l'existant et d'une étude sur les potentialités de la zone du Merlin : fréquentation, typologies des publics, faisabilité des projets pour ensuite définir une stratégie d'aménagement.
- Mise en place d'équipements sur la zone du Merlin (comprenant l'étang de pêche du Merlin, le terrain de bi-cross, le rucher école, le musée Maya, avec utilisation du site par de nombreuses associations pour des événements ponctuels tels que vide greniers, concentration véhicules anciens etc.). Les équipements pressentis pourraient être : "aire de jeux" et jeux naturels,

réalisation d'un parcours santé, abri et toilettes sèches, piste d'initiation bi-cross accessible à tous (en lien avec l'association) etc. selon les résultats de l'étude et valorisation de l'allée piétonne.



- Création sur le site du Merlin d'une aire de camping car tout en veillant à garantir le caractère naturel du site (nécessité d'une bonne intégration au site) : proposition d'implantation d'une aire de 6 places sur la zone plus "motorisée" du site soit vers canal et "Les ailes du Merlin", l'aire pouvant profiter également aux navigants du canal.

### **Résultats attendus**

- Sensibilisation des publics au respect du patrimoine naturel de la commune
- Augmentation de la fréquentation du site par les mablyrots et notamment les familles
- Développement de l'offre de loisirs à destination des familles

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## **ACTION 24 - COMMUNICATION SUR LA ZONE DU MERLIN**

### **Espace naturel de loisirs**

#### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Commune en lien avec les partenaires présents sur le site : Musée Maya, Rucher école, base ULM, Association Bi-cross, association de l'étang Merlin (pêcheurs), l'AAPMA, GRA et la FRAPNA pour la Gravière aux oiseaux et les associations organisatrices de manifestations sur le site

#### **Budget prévisionnel**

Communication, conception, réalisation et pose : 3 500 €

#### **Contexte :**

La zone naturelle du Merlin, bien que très fréquentée (pêcheurs, manifestations associatives...), semble souffrir d'un déficit de valorisation et de communication. Le diagnostic fait part d'un "ressenti" d'une méconnaissance par la population de la zone du Merlin comme lieu de promenades familiales et des possibilités de loisirs "nature" pouvant être pratiqués.

#### **L'idée :**

- Identifier et communiquer sur les activités "familiales" de type loisirs nature, promouvoir le site et développer la communication sur le site pour une meilleure attractivité.
- Mettre en place une communication cohérente (en lien avec la fiche action 19 sur la valorisation des allées piétonnes et cyclistes / déplacements doux).

#### **L'ACTION :**

- Mise en place d'un grand panneau d'information sur les activités du site en tenant compte du caractère naturel du site – utilisation du bois
- Mise en valeur des atouts du site : signalisation des lieux et/ou points remarquables et panneau "relais" en

direction de la Gravières aux oiseaux

- Mise en place d'une signalétique "nature – pédagogique" selon une charte graphique identifiée en faisant appel à des matériaux naturels et à un graphisme en rapport avec le thème.
- Trouver un nom pour cet espace naturel d'activités : proposition "Parc du Merlin".
- Communication spécifique dans le bulletin municipal et le site internet. Possibilité de créer un événementiel (en lien avec la journée enfance-familles).

**Lien avec d'autres actions :**  
**10-19-22-23-27-34-44**

#### **Résultats attendus**

- Valoriser le patrimoine naturel de la commune et les activités existantes en termes de "loisirs verts"
- Encourager une fréquentation familiale régulière du Merlin
- Faire de ce site un espace familial identifié
- Encourager à partir de ce site une fréquentation familiale et accrue du site de la Gravières aux oiseaux.

#### **Calendrier prévisionnel**

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## **ACTION 25 - GÉRER ET MAÎTRISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Ville de Mably
- SIEL ( Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire)
- Ville de Roanne
- Grand Roanne Agglomération,
- professionnels...

**Lien avec d'autres actions :**  
**13-14-15-17-26-31-36-42**

### **Budget prévisionnel**

Travaux : programmation annuelle de 60 000 €/an

### **Contexte :**

Actuellement le coût de l'éclairage public représente un budget annuel de consommations 90 000 € pour la commune. Les efforts faits ces dernières années ont permis de maintenir un niveau égal de consommation malgré une évolution constante de l'urbanisation et l'augmentation du nombre de points lumineux. Il y a pourtant nécessité à réduire nos consommations d'énergies.

### **L'idée :**

Avoir un espace public agréable, qui fonctionne bien tout en répondant à un objectif de réduction des consommations énergétiques. Proposer un programme cohérent et adapté aux différents lieux de la commune (maintien de la sécurité tout en veillant à limiter les nuisances et surconsommations).

### **L'ACTION :**

*Engagement d'une réflexion sur l'éclairage public extérieur (ex : rocade, éclairage des stades, durée d'éclairage...) et définition d'un programme d'investissements et travaux.*

#### **Eclairage des stades :**

- Mise en place d'une horloge pour chaque site (arrêt de l'éclairage se fasse automatiquement à partir d'une

heure définie)

- Compléments apportés en atelier : Informer l'ensemble des clubs des coûts énergétiques pour une meilleure prise de conscience.

#### **Eclairage des rues :**

- Réduction de 40 % de la puissance des éclairages à partir d'une certaine heure sur la RN7
- Changement progressif des ampoules des points lumineux (passage de 150 watt à 70 watt) rue par rue.
- Adhésion à la compétence "éclairage" du SIEL depuis janvier 2011 (maintenance et réalisation d'un état des lieux, intervention préventive avec préconisation et proposition d'investissement pour la réduction des consommations).

#### *Perspective à terme : éclairage de la rocade*

*Quelles possibilités d'évolution ? Une réflexion nécessite un travail partenarial avec les autres communes concernées.*

### **Résultats attendus**

- Baisse des consommations énergétiques
- Limitation des nuisances liées au "sur-éclairage"
- Participation à la lutte contre l'effet de serre.

(Critères d'évaluation : tableaux de bord, nombre d'interventions, modifications des comportements des utilisateurs)

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
**court terme**

**2013 - 2014**  
**moyen terme**

**2014 et plus**  
**long terme**

## **ACTION 26 - Diagnostic thermique des bâtiments communaux pour l'optimisation énergétique du patrimoine bâti**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

**Lien avec d'autres actions : 25-31-36-42-44**

### **Contexte :**

La production de Gaz à Effet de Serre (GES) par le secteur tertiaire (bureaux, commerces, santé...) peut être estimée à 17 377 tonnes équivalent carbone soit 8 % des émissions sur l'agglomération. Cette donnée est, selon le bilan carbone, effectuée dans le cadre du Plan Climat Territorial (PCET Grand Roanne), sous estimée faute de données complètes. Par ailleurs l'ADEME estime que les collectivités représentent à elles seules 10 % des émissions nationales de GES.

La Municipalité de Mably a mis la question de l'environnement et du développement durable au centre de ses préoccupations et cela s'est traduit dans les années passées par l'utilisation d'énergies renouvelables dans ses nouveaux équipements et la mise en place de procédures Haute Qualité Environnementale (HQE) (rénovation du bâtiment d'accueil de la Gravière aux oiseaux, aménagement des nouveaux locaux du Centre Technique Municipal...).

Avec un patrimoine bâti de 32 255 m<sup>2</sup> dont 26 300 m<sup>2</sup> chauffée, la ville souhaite poursuivre son engagement par un travail de réflexion sur sa consommation énergétique globale.

En effet, un des freins à la réalisation d'actions et de travaux est l'absence d'états des lieux précis sur les bâtiments et leur consommation énergétique.

### **L'idée :**

Actuellement, le suivi énergétique réalisé par la commune de Mably repose essentiellement sur un suivi via un logiciel spécifique de ses consommations énergétiques. Aussi la commune de Mably a décidé d'être assistée dans cette démarche par le Syndicat

Intercommunal d'Electricité de la Loire (SIEL) : le choix a été fait d'adhérer au service SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique) proposé par le SIEL.

L'action s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic énergétique du patrimoine communal comme outil d'aide à la décision répondant à un double objectif : maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables à terme, amélioration de la qualité de confort des bâtiments (notamment écoles, lieux d'accueil des jeunes enfants...).

### **Résultats attendus**

- **Dans un premier temps :**
  - Obtention de données chiffrées permettant de définir des priorités d'action
  - Réalisation d'outils de suivi (tableaux de bord)
  - Définition d'une stratégie de modernisation énergétique cohérente à l'échelle du patrimoine
  - Elaboration d'un programme d'actions.
- **A terme :**
  - Maîtrise de l'énergie
  - Diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
  - Développement des énergies renouvelables
  - Amélioration du confort.

*Indicateurs d'évaluation : suivi de consommations (KWH économisés), suivi des travaux (nombre de bâtiments ayant été améliorés, techniques utilisées...), "retours" des usagers.*

## Diagnostic thermique des bâtiments communaux pour l'optimisation énergétique du patrimoine bâti

### L'ACTION

La mission d'audit énergétique global a pour but de faire un état des lieux complet du patrimoine existant à l'échelle de la commune en s'intéressant tant aux caractéristiques techniques des bâtiments et leurs systèmes énergétiques qu'à la gestion de l'énergie.

L'étude d'audit énergétique global (AEG) sera réalisée conformément au cahier des charges de l'ADEME. Les grandes directives de l'AEG ont pour objet d'établir un premier état des lieux précis des consommations énergétiques et de dresser une évaluation des gisements d'économies d'énergie envisageables pour orienter le maître d'ouvrage vers des actions à mettre en place.

A partir de ces conclusions, des préconisations seront présentées en matière de maîtrise de l'énergie et d'efficacité énergétique permettant ainsi à la ville de décider des investissements à mettre en place pour, diminuer ces factures énergétiques, réduire le poids de ces émissions de GES, améliorer le confort et le cadre de vie des citoyens.

A partir de ce diagnostic, la commune sera en mesure de définir les priorités d'action : urgence énergétique, type d'investissement et opportunité technologique, montant de l'investissement, temps de retour sur investissement... mais également :

- D'agir pour une sensibilisation plus importante des utilisateurs pour une modification des comportements individuels, gage de la plus grande source d'économie d'énergie.
- De prendre en compte l'importance d'une maintenance et d'un entretien des installations énergétiques adaptés, pour un fonctionnement performant des installations.



### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire (SIEL)
- ADEME (sensibilisation des publics)
- Partenaires locaux

### Budget prévisionnel

6 000 €/an pendant 6 ans

### Calendrier prévisionnel

Démarrage de l'action en 2010 avec le Bureau d'études Trans-énergie

## **ACTION 27 - SENSIBILISATION DU PUBLIC POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- Commune
- Grand Roanne Agglomération (topo guide, signalétique, liaisons piétonnes)
- Conseil Général (voie verte – canal)
- Office de tourisme
- Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP)

**Lien avec d'autres actions :**  
**17-21-22-24-29-31-32-33-39-40-44**

### **Budget prévisionnel**

Conception et réalisation en interne

Impression : 700 €

### **Contexte :**

Face à la contamination provoquée par les pesticides et aux risques sanitaires et écologiques, la commune s'est engagée dans une démarche de réduction de l'emploi des produits phytosanitaires (voir fiche "zéro pesticide") et souhaite promouvoir cette démarche auprès des habitants.

### **L'idée :**

Diminution des produits utilisés par les particuliers ainsi que leur toxicité (notamment suite à une mauvaise utilisation: quantités, périodes d'emploi, notices d'utilisation ...). On constate un manque d'information sur cette problématique et une méconnaissance de la réglementation ou de l'existence de zones "fragiles" : Certains lieux, tels que les fossés sans eau, pose des problèmes d'identification et l'information auprès des personnes est insuffisante.

### **L'ACTION :**

Informers sur la réglementation : fossés, rivières ...

Communication : support papier, site internet de la ville, participation à des temps forts (exemple : semaine développement durable...), partenariat avec les jardinerias, jardin école, jardin ouvrier, partenariat avec la Cham-

bre d'Agriculture pour une sensibilisation des agriculteurs de la commune.  
Concours ville fleurie : Communication sur les engrais organiques et produits alternatifs aux produits et engrais chimiques, introduction de cette prise en compte dans les critères d'attribution de prix (Intégration dans le règlement de concours)

informer sur les « bonnes » pratiques et les méthodes alternatives

Journée de sensibilisation et de formation à destination des publics (dans le cadre de la semaine du développement durable par exemple)

Mise en place de panneaux d'information sur différents sites de la commune (panneau pédagogique et explicatif sur la gestion différenciée des espaces verts)

### **Résultats attendus**

- Diminution de la pollution des rivières
- Diminution des maladies/ problèmes de santé
- Préservation de la biodiversité
- Participation et adhésion des habitants à la démarche et réduction de l'emploi des pesticides sur la commune

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
**court terme**

**2013 - 2014**  
**moyen terme**

**2014 et plus**  
**long terme**

## **ACTION 28 - MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DU TRI APPLICABLE AUX MANIFESTATIONS OU LIEUX COLLECTIFS**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- **Ville de Mably**
- **Grand Roanne Agglomération**
- **Associations, clubs sportifs et particuliers**

### **Budget prévisionnel**

Réalisation en interne :  
500 € en lien avec Grand Roanne Agglomération

### **Contexte :**

La pratique individuelle de tri des déchets est en forte progression. De même l'organisation interne de la mairie permet de développer également ces pratiques. Malgré cela, lors de rencontres collectives, on constate une absence de tri par les utilisateurs des locaux municipaux ou lors de certaines manifestations en plein air.

### **L'idée :**

- Réalisation d'une charte unique de tri des déchets à destination de tout "producteur" de déchets (associations, particuliers...) lors des manifestations, rencontres dans les locaux municipaux (salle des fêtes, COSEC, salles Espace de la Tour etc.) ou en extérieur (Parc Louise Michel, Merlin, etc. pour des manifestations telles que vide greniers, fêtes...).
- Mise en place des outils nécessaires et indispensables au respect de celle-ci.

### **L'ACTION :**

- Réalisation d'une charte précisant les modalités de tri des déchets à destination des associations et des particuliers utilisant les locaux municipaux. La charte pourra être jointe à la convention de mise à disposition des locaux par l'association lorsqu'elle existe.

Concernant les différentes associations concernées, chacune aura à charge de nommer un référent "tri" chargé d'informer les membres et de

coordonner le tri.

- Mise en place de matériel de tri : type "chariots de tri" avec un code couleur pour les différents types de déchets (verre, plastique, papier carton...)
- Réalisation d'un dépliant succinct à l'attention des utilisateurs pour rappeler les types de déchets et code couleur, rangements des chariots, etc. (document pouvant être intégré au règlement intérieur du bâtiment).
- Garantie de mise en oeuvre : une caution sera demandée à l'utilisateur et un état des lieux sera réalisé (service).

Au-delà de cette organisation et d'une collecte intermédiaire par les services municipaux, un travail doit être mené sur la question de la collecte avec Grand Roanne Agglomération.

**Lien avec d'autres actions :**  
**10-17-27-29-41-42-44**

### **Résultats attendus**

- Généralisation du tri des déchets dans l'ensemble des bâtiments municipaux et lieux publics quelle que soit les utilisateurs et les fonctions d'utilisation.

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
**court terme**

**2013 - 2014**  
**moyen terme**

**2014 et plus**  
**long terme**

## **ACTION 29 - DÉCHETS VERTS ET COMPOSTAGE**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- **Ville de Mably**
- **Grand Roanne Agglomération**
- **Partenaires institutionnels**
- **Bailleurs, associations...**

### **Budget prévisionnel**

A définir après mise en oeuvre du groupe de travail.

### **Contexte :**

L'arrêt du ramassage des déchets verts par les services de Grand Roanne Agglomération implique la nécessité de les emmener à la déchetterie (brûlage des végétaux interdits).

On note également une absence de tri des déchets alimentaires dans les établissements publics de la commune (restauration scolaire, collège, etc.), alors qu'une part importante représente les déchets alimentaires dans la composition des ordures ménagères.

### **L'idée :**

- Réflexion à engager face au mécontentement des usagers, notamment des personnes âgées ou vieillissantes, qui ont des difficultés à réaliser l'évacuation de leurs déchets verts.
- Mise en place d'une organisation permettant le compostage des déchets alimentaires sur certains lieux.

### **L'ACTION :**

Action à travailler avec les services municipaux et les services de Grand Roanne Agglomération :

- Collecte des déchets verts
- Promotion du compostage individuel ou collectif (établissements publics,

habitat collectif, etc.)

- Répartition et organisation avec Grand Roanne Agglomération à définir.
- Mise à disposition de broyeurs .

### **Action conduite en deux phases :**

- Court terme: organisation avec Grand Roanne Agglomération dans le cadre du Plan de Prévention de Production de Déchets (action du Plan Climat Territorial).
- Moyen terme : mise en oeuvre de l'action ( sites et actions pilotes).

**Lien avec d'autres actions :**  
**7-13-14-15-16-27-28-31-39-40-42**

### **Résultats attendus**

- Faciliter l'élimination des déchets verts pour cette typologie d'habitants
- Développer la pratique du compostage
- Baisse de la production de déchets
- Réduction des émissions de CO2

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
**court terme**

**2013 - 2014**  
**moyen terme**

**2014 et plus**  
**long terme**

## **Action 30 - Développement économique et emploi : une réflexion locale et partagée**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

**Lien avec d'autres actions :**  
**2-6-14-31-32-33-34-35-42-43**

### **Contexte :**

La position de Mably, porte d'entrée de l'agglomération par la RN7 peut favoriser l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire communal, et ce avec l'existence de trois zones d'activités (zone d'activités de Bonvert, zone d'activités des Tuileries, zone d'activités de la Demi-Lieu).

#### **Actuellement 3 sites font l'objet d'études :**

- L'ancien site des Tuileries pour laquelle EPORA, l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes intervient pour le compte de la Communauté d'agglomération du Grand Roanne en lien avec l'agence d'urbanisme EPURES missionnée sur l'étude réaménagement et de positionnement stratégique du site.
- La ZAIN de Bonvert, réserve foncière de 70 hectares, pour laquelle des propositions concernant l'utilisation et l'affectation sont examinées, notamment dans le cadre de la politique de filières conduite par l'agglomération.
- La zone commerciale de Carrefour qui fait également l'objet d'un projet de modernisation du site.

### **L'idée :**

Différentes vocations se dessinent d'un point de vue technique en ce qui concerne le réaménagement de la friche industrielle des Tuileries :

- Vocation "valorisation de produits recyclables" : en lien avec la ZAC éco-quartier, le centre d'enfouissement

technique, l'entreprise de tri implantée sur le secteur (projet dans le cadre de l'économie sociale et solidaire)

- Vocation "éco-construction" : en lien avec la ZAC éco-quartier, le positionnement du site en zone économique, l'histoire du site consacré aux matériaux de construction, la plateforme de formation aux énergies renouvelables (GRETA/GENR) déjà implanté à Mably
- Vocation "filrière bois et Energies renouvelables".

Par ailleurs, le positionnement et la vocation préférentielle de la zone de Bonvert a fait également l'objet d'une étude et différents projets d'implantation ont été étudiés par le comité syndical : plateforme de déconstruction industrielle par exemple.

Une vocation agroalimentaire avec une orientation « circuits courts » en lien avec le positionnement du site et la prédominance agricole du territoire est également étudiée.

Le contexte économique et financier très difficile des acteurs économiques d'une part et des collectivités territoriales d'autre part, mais également l'intérêt porté par la population au devenir de l'économie locale et à l'emploi incitent à développer une réflexion communale ayant un rôle d'interface avec les différents partenaires compétents sur ces projets.

### **Résultats attendus**

- Développement d'activités économiques dans le respect de la politique de développement durable conduite sur le territoire
- Développement de l'économie sociale et solidaire
- Poursuite de la démarche participative enclenchée
- Développement de l'emploi local

## L'ACTION

### ● Mise en place d'une cellule économique :

La démarche initiée au niveau de l'habitat (cellule habitat) se poursuit avec l'économique par la mise en place d'une "cellule économique" composée d'élus et de techniciens dans l'objectif de :

- Partager et d'exploiter un certain nombre de données relatives au tissu économique.
- Procéder à leur actualisation à travers des informations de source interne et externe (mise en place d'un tableau de bord communal comprenant les informations suivantes : enseigne, gestionnaire /Propriétaire/Coordonnées, nature de l'activité, surface bâtie, surface terrain etc.).
- Assurer l'interface avec Grand Roanne Agglomération et l'ensemble des partenaires économiques dans le cadre de l'élaboration de projets sur la commune.

Cet outil poursuit plusieurs objectifs :

- Recensement et mise à jour des données locales,
- Connaissance de l'implantation des activités et des mouvements,
- Délivrance de renseignements dans le cadre de sollicitations.

### ● Engagement d'une réflexion sur l'économie locale et l'emploi

Animation d'un groupe de travail associant les partenaires institutionnels mais également les acteurs

locaux afin de :

- Faciliter la transversalité des approches
- Elargir la réflexion par le développement d'échanges d'informations
- Associer les participants aux ateliers participatifs intéressés par ce domaine et notamment engager une réflexion plus fines sur les pistes d'actions proposées telles que : le soutien à l'économie sociale et solidaire, le développement du commerce de proximité et sa meilleure répartition sur la commune, la vente directe (ex : local pour les producteurs locaux, sensibilisation à la coopération économique en lien avec les chambres consulaires et les professionnels), la créations d'emploi en lien avec les services à la personne et en lien avec l'environnements ( tri des déchets, énergies renouvelables...).
- Prendre en compte les critères environnementaux et écologiques dans la réflexion engagée en matière de politique industrielle.

## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Partenaire : Grand Roanne Agglomération
- Chambres consulaires et partenaires institutionnels
- Acteurs économiques locaux

## Budget prévisionnel

Restreint (temps de coordination technique et administrative)

## Calendrier prévisionnel

**2011 - 2012  
court terme**

**2013 - 2014  
moyen terme**

**2014 et plus  
long terme**

## **Action 31 - Commande publique durable : intégration des critères sociaux et environnementaux dans les marchés**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Résultats attendus**

- Développement dans les services municipaux des pratiques d'analyse des besoins
- Développement de l'achat de produits labellisés
- Augmentation de la part des produits locaux et des produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective
- Diminution du poids écologique des travaux de construction et de réhabilitation
- Développement de l'accès à l'emploi et à la formation des personnes en insertion professionnelle
- Réalisation effective du nombre d'heures dédiées à l'insertion dans le projet de réhabilitation et d'extension de l'hôtel de ville.

*(critères d'évaluation : réalisation d'un tableau de bord de suivi par les services marchés publics et finances en lien le service DD/DP)*

### **Contexte :**

Dans le domaine des marchés publics, la Ville de Mably a intégré progressivement la dimension développement durable dans la définition des besoins, les critères de jugement et lors de l'évaluation des offres. La mise en place d'un comité inter-personnel puis d'un groupe de travail "Commande publique durable" a permis de répondre à la volonté de la municipalité de développer les objectifs d'intégration des critères environnementaux et sociaux dans les marchés.

### **L'idée :**

La collectivité souhaite orienter la commande publique vers un processus respectant systématiquement l'environnement, les droits sociaux fondamentaux, et susceptible de favoriser l'insertion des personnes exclues du marché du travail.

Ce souhait passe par la mise en œuvre d'une politique de commande publique exemplaire.

### **L'ACTION :**

Par délibération prise en février 2010, la Ville de Mably, dans l'esprit de l'application du nouveau code des marchés publics du 1<sup>er</sup> août 2006 relatifs à la prise en compte d'objectifs de développement durable, d'éco-labels et de caractéristiques environnementales et sociales s'engage à :

- Intégrer, au cas par cas, dans les marchés publics des références de développement durable relatives à l'insertion économique de personnes exclues du marché du travail, en s'appuyant sur le groupement de commande supra-communal relatif à l'intégration de la clause d'insertion

sociale, ainsi qu'au respect de l'environnement.

- Mettre en place des actions appropriées de sensibilisation et d'accompagnement au sein des services afin de promouvoir la démarche d'achats responsables.

- S'assurer progressivement de la traçabilité des produits et de l'obtention de garanties de fabrication éthique et respectueuse de l'environnement.

- Bénéficier de l'expertise des partenariats avec des organismes spécialisés tel que :

- l'association Rhônalpénergie-Environnement
- Grand Roanne Agglomération
- les membres du groupement de commande pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'intégration de la clause d'insertion sociale dans les marchés
- le réseau insertion du dispositif Mailles.

Et plus généralement toute entité ayant compétence pour accompagner la commune dans la mise en œuvre de cette démarche.

- Capitaliser et communiquer sur la démarche entreprise avec les réseaux régionaux et nationaux de collectivités territoriales ainsi qu'avec Grand Roanne Agglomération et les communes.

**Lien avec  
 d'autres actions :  
 1-12-14-25-26-  
 27-29-30-32-33-  
 36-39-42**

## L'ACTION

- Fixer des objectifs et évaluer la politique de commande publique responsable, notamment en termes de volume, et en diffuser régulièrement les bilans d'évaluation.

Les objectifs à atteindre, en termes de volume d'achats responsables par secteur et par an, figureront dans le recensement annuel des marchés publics et figureront au bilan des actions "Achats publics responsables" de l'Agenda 21 de Mably.

- Par ailleurs seront introduites dans le guide méthodologique des fiches spécifiques pour la prise en compte du développement durable dans les achats dès l'étude des besoins. (Elaboration d'un guide de la commande publique comprenant un guide "achats durables").

A terme ce document pourra être complété d'un fascicule simple permettant de comparer, à partir des éléments de connaissance existants sur l'énergie grise et le poids écologique des matériaux, les principaux matériaux de construction, d'isolation, de couverture... les uns aux autres sur des critères objectifs (émissions GES, consommation d'eau, consommation énergétique, traitement de fin de vie...). Une réflexion sera également engagée pour la promotion des circuits courts (Définition des modalités de mise en œuvre de filière de circuits courts et approche juridique et réglementaire, Identification des producteurs locaux susceptibles de pouvoir répondre...).

### Exemples de traduction concrète de cet engagement :

#### Critères environnementaux :

- L'ensemble des bois massifs utilisés par les services municipaux sont des bois locaux, l'utilisation de bois exotiques, compte tenu de ses conséquences sur l'environnement et de ses répercussions socio-économiques est donc exclue des

achats.

- Le papier utilisé par la mairie est un papier labellisé "Ange Bleu" soit le seul certifiant un papier 100 % recyclé.

- Le papier utilisé pour l'impression du magazine municipal "Mably info" est réalisé sous écolabel européen.

- Le choix d'achats d'équipements bureautiques multifonctions a permis d'optimiser à la fois les matériels, les fournitures, les consommations énergétiques ... et , à terme le recyclage du matériel.

#### Clause d'insertion sociale :

Avec cette délibération, c'est également l'adoption de clauses d'insertion sociale dans les marchés publics qui est engagée : Il s'agit de créer, à travers les marchés publics, toutes les conditions pour permettre aux publics en difficulté, d'accéder à des emplois durables et de qualité selon un cadre juridique clair de référence.

Lancée pour la mise en œuvre des grands chantiers, cette mesure prendra toute son ampleur et sa pertinence à l'occasion du chantier de construction de l'extension et de la rénovation de l'Hôtel de Ville.

La création d'un groupement de commande pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'intégration des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics, associant Grand Roanne Agglomération, Roanne, Mably, Roanne Habitat et le Toit familial a permis de retenir le cabinet Cap 3SI.

L'intégration de la clause d'insertion sociale dans le projet de réhabilitation et d'extension de l'hôtel de ville impliquera l'intervention du prestataire pour les missions suivantes allant de l'estimation du nombre d'heures d'insertion, du conseil sur les techniques favorables à l'insertion jusqu'à la participation aux échanges avec les entreprises et le suivi /évaluation des actions d'insertion conduites.

## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

### ● Ville de Mably

● **Partenaire : l'association Rhônalpénergie-Environnement, Grande Roanne Agglomération, partenaires institutionnels et structure d'insertion, cabinet conseil CAP SI**

## Budget prévisionnel

Coût de l'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale : 5 920 €

Formations, réalisation des documents : coûts restreint liés à l'accompagnement du réseau "commande publique durable" coordonné par Rhônalpénergie.

## Calendrier prévisionnel

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## **ACTION 32 - INTRODUCTION DU BIO** **DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- **Ville de Mably**
- **ARDAB et producteurs locaux**

**Lien avec d'autres actions :**  
**7-22-27-30-**  
**31-33-35-39**

### **Contexte :**

L'histoire de la commune de Mably est marquée par une forte activité agricole et il s'agit de proposer des actions visant à sensibiliser le milieu agricole local à une production responsable. Par ailleurs, il s'agit de valoriser et de concrétiser dans la durée l'action engagée par l'équipe du restaurant scolaire en faveur du bio dans la confection de certains repas.

### **L'idée :**

La collectivité saisit l'opportunité de faire du temps de restauration un moment privilégié d'éducation à la citoyenneté et au développement durable.

En intégrant dans les repas des produits issus de l'agriculture biologique, d'une agriculture locale de qualité, la collectivité agit concrètement pour une restauration plus citoyenne.

Elle fait également un geste fort marquant son engagement à garantir le maintien d'activités agricoles à taille humaine sur le territoire.

### **L'ACTION**

Le service de restauration scolaire repose sur un système de liaison chaude (permettant la préparation et la réalisation des repas sur place) avec un site principal (le Bourg) et une antenne délocalisée au Centre social opérationnelle depuis la rentrée de septembre 2009. Au titre de l'année scolaire 2009/2010, 430 convives ont bénéficié de la prestation représentant 31 300 repas / an.

En intégrant dans les repas des produits issus de l'agriculture biologique et d'une agriculture locale de qualité, la collectivité

s'engage sur :

- La qualité des produits proposés et une meilleure conservation des valeurs nutritionnelles.
- Un engagement économique et social : l'achat de produits locaux, bio, garantit le maintien d'activités agricoles à taille humaine sur le territoire et dans les pays du sud.
- La préservation de l'environnement par des pratiques agricoles plus respectueuses (réduction de l'usage des engrais chimiques et pesticides, maintien de la biodiversité) et la limitation des transports (réduction des émissions de gaz à effet de serre).
- Un maintien d'un cadre de vie "vivable" en milieu rural avec des exploitations agricoles dynamiques.

suite au verso

### **Résultats attendus et critères d'évaluation**

- Eduquer et sensibiliser dès le plus jeune âge : connaître les aliments, les cycles de la vie et les saisons, les modes de production agricoles...
- Utiliser des produits de qualité pour mieux respecter les équilibres alimentaires
- Développement de la filière agricole Bio.
- Développement du poids des produits bio dans la restauration scolaire.

### **Calendrier prévisionnel**

**Phase d'élaboration / maturation : 2009**  
**Engagement avec l'introduction des produits laitiers : 2010**  
**Travail sur les perspectives d'évolution : 2011**

### L'ACTION (suite)

#### ...Soit concrètement dans l'assiette :

- L'introduction quotidienne dans les repas de produits frais laitiers issus de l'agriculture biologique à savoir : lait, beurre, crème, fromages, yaourts, desserts lactés.

Le choix de cette catégorie de produits s'explique aussi par la présence de producteurs bio installés localement (soit moins de transport, des produits frais, un soutien à la filière locale...).

- La poursuite de la réalisation de trois repas intégralement "bio" par an pour sensibiliser les enfants (en lien avec des animations et actions pédagogiques menées par les enseignants).

- L'introduction des produits bio a représenté en 2010 près de 10 % de l'ensemble des produits.

- Une formation "le bio en restauration collective" a été suivie par le cuisinier.

- Pistes d'évolution :

- Développement d'un partenariat et d'un réseau notamment en lien avec BIO A PRO – Jardins de Cocagne – association d'insertion produisant des légumes bio.
- développement de l'action et réflexion sur les perspectives d'évolution après évaluation de la première phase soit à partir de 2011.



### Budget prévisionnel

L'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique entraîne une majoration du coût de fabrication des repas soit un surcoût annuel estimé à 3 600 €.

## **Action 33 - Soutien à la plateforme d'approvisionnement en produits locaux biologiques**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'introduction de produits issus de l'agriculture biologique, la ville a été amenée à engager une réflexion sur l'approvisionnement en produits et ce dans un secteur géographique compatible avec la cohérence globale de la démarche. Une rencontre a eu lieu avec l'ARDAB (Association pour le développement de l'agriculture biologique en Rhône et Loire) puis avec différents producteurs locaux. Ces échanges ont permis de mesurer les difficultés rencontrées : commercialisation, régularité et volume d'approvisionnement, absence de producteurs locaux pour certains produits, etc.

### **L'idée :**

Un projet de création d'une plateforme de producteurs en agriculture biologique pour l'approvisionnement en restauration collective s'est constitué fin 2009 sous le portage de l'ARDAB et s'est traduit début 2011 par la création d'une S.C.I.C (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) forme avancée de coopérative impliquant les producteurs, les collectivités territoriales, les salariés et les associations de développement de l'agriculture biologique.

### **Résultats attendus**

- maintien d'activités agricoles à taille humaine sur le territoire
- préservation de l'environnement par des pratiques agricoles plus respectueuses et/ou un transport limité (réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de l'usage des engrais chimiques et pesticides)
- Développement et structuration de la filière
- Soutien pour la dynamisation et la poursuite de l'action "cantine bio"

*(Critères d'évaluation :  
Evolution : type de produits, fournisseurs, poids des achats, interventions conseils...)*

**Lien avec  
d'autres actions :  
27-30-31-32-  
39-40-42-44**

### L'ACTION

Constitué en SCIC, soit dans un cadre coopératif à but non lucratif, BIO A PRO ouvre son capital social aux partenaires publics : collectivités locales, municipalités, établissements scolaires, restaurants scolaires collectifs publics, etc.

#### La plateforme "BIO A PRO" a pour objectifs de :

- Développer des surfaces bios, proposant aux nouveaux producteurs bio des possibilités de commercialisation de leurs produits, en développant des productions généralement orientées vers la restauration collective.
- Démocratiser la consommation de produits biologiques au sein d'établissements de restauration collective et faire évoluer les pratiques de consommation régulière de produits biologiques.
- Proposer aux établissements une offre biologique locale structurée et lisible, permettant ainsi de limiter le recours à des plateformes nationales qui ne privilégient pas l'approvisionnement local.
- Procéder à la relocalisation des approvisionnements vers les centres de consommation les plus proches afin de réduire l'impact carbone.

Outre son activité de vente de produits alimentaires biologiques et locaux à destination de la restauration collective, BIO A PRO a un **rôle de facilitateur** :

- Pour les établissements scolaires avec l'objectif d'une simplification de l'organisation des repas bio (continuité d'approvisionnement, suivi et conseil de la prise de commande jusqu'à la facturation, organisation logistique pour la livraison, etc.)
- Pour les producteurs (meilleure connaissance du marché de la restauration collective, professionnalisation des pratiques, visibilité, etc.).

Elle a également un **rôle de conseil** dans la confection des menus (élaboration de menus avec les cuisiniers, catalogue produits) et dans la rédaction des marchés publics et offre la garantie d'un produit issu de l'agriculture biologique.

Engagée dans une démarche de soutien à la filière bio et à sa structuration, se traduisant notamment par un approvisionnement régulier et constant en produits laitiers pour la restauration scolaire, mais également dans le soutien au développement de l'économie sociale et solidaire, la Ville de Mably souhaite encourager et participer à cette initiative, correspondant ainsi aux valeurs portées par sa politique municipale.

Aussi, la Ville de Mably a décidé de souscrire au capital social de la SCIC BIO A PRO et de participer au développement d'un réseau d'échanges avec les associations partenaires, la SCIC BIO A PRO mais également avec d'autres collectivités territoriales (Pays Roannais en Rhône Alpes, Communes de l'agglomération).

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

#### ● Ville de Mably

● **Partenaires : ARDAB, SCIC BIO A PRO, Pays Roannais en Rhône-Alpes, Chambre d'Agriculture, Communes de Grand Roanne Agglomération**

### Budget prévisionnel

Souscription à BIO A PRO :  
20 parts de capital de 15 € chacune soit un montant total de : 300 €

### Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## **ACTION 34 - DEVELOPPEMENT DU TOURISME VERT ET DES PROJETS DE VALORISATION DU PATRIMOINE**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires**

- **Maitres d'ouvrage :** Particuliers, associations, Ville de Mably, Grand Roanne Agglomération
- **Partenaires :** Conseil Régional, Conseil Général, Pays Roannais, Association départementale du tourisme, office de tourisme, syndicats et organismes professionnels,

### **Budget prévisionnel**

- Temps de travail (coordination administrative et technique)
- Soutien financier aux projets associatifs : 5 000 €/an/projet

### **Contexte :**

De premier abord périurbain, la commune de Mably bénéficie d'atouts en matière de patrimoine naturel (bords de Loire, zone du Merlin, zones classées etc.) et d'un paysage bocager resté très présent grâce au maintien de l'activité agricole sur une vaste superficie. Or ces atouts, très appréciés de la population, restent actuellement peu valorisés et de nouveaux projets, de type tourisme vert, "activités nature" et projets liés au patrimoine naturel méritent d'être encouragés

### **L'idée :**

- Préserver le patrimoine architectural rural et soutenir l'activité agricole par une valorisation des bâtiments avec la création de gîtes ruraux et/ou chambres d'hôtes.
- Valoriser le patrimoine naturel existant et soutenir l'action des activités en lien avec la protection de la biodiversité et des milieux naturels, présentes sur la commune.

### **L'ACTION**

- Accompagnement des projets individuels de création de gîtes ou chambres d'hôtes : soutien à l'élaboration des dossiers administratifs et techniques, mise en réseau avec les partenaires institutionnels et organismes professionnels du secteur
- Soutien aux activités de caractère environnemental et/ou en lien avec la préservation du patrimoine naturel :

soutien des projets collectifs, associatifs : aide au montage de projet, accompagnement et mise en réseau avec les partenaires institutionnels, aide financière à raison d'un projet aidé par an (proposition : 5000 € environ par an / par projet)

- Engagement d'un travail de réflexion avec Grand Roanne Agglomération et les partenaires concernés sur le potentiel de développement d'un tourisme vert sur la commune autour notamment de : la valorisation du site de la gravière aux oiseaux, la possibilité de création d'un hébergement type "gîtes de groupe", le canal Roanne Digoïn et le projet de voie verte ...

**Lien avec d'autres actions :**  
**23-24-30-31-39-40-44**

### **Résultats attendus**

- Développement de l'offre touristique
- Développement des activités loisirs "nature" proposées par les acteurs locaux
- Maintien de l'activité agricole sur la commune
- Valorisation et préservation du patrimoine naturel

### **Calendrier prévisionnel**

**2011 - 2012**  
**court terme**

**2013 - 2014**  
**moyen terme**

**2014 et plus**  
**long terme**

## **Action 35 - Mise en œuvre d'une culture** **"durable et participative"** **au sein des services municipaux**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

S'appuyant sur les nombreuses actions réalisées depuis 2001 dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, du social, du soutien au développement (Gravière aux Oiseaux, panneaux solaires et photovoltaïques, récupération des eaux pluviales, réseaux parentalité ou gérontologie, MAILLES pour l'insertion, coopération avec le Burkina Faso) comme de la participation des habitants (Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) - Plan Local d'Urbanisme (PLU), la municipalité a accéléré la démarche dès 2007-2008 avec le lancement d'un cycle de formation du personnel afin de le mettre au cœur de la culture "durable" communale.

- Partager entre élus et personnel une culture développement durable / démocratie participative à partir d'une formation sur des bases communes.

**Lien avec**  
**d'autres actions :**  
**2-12-30-32-36-**  
**37-38-39-41-42-**  
**43-44**

### **L'idée :**

- Faire partager à l'ensemble du personnel une culture commune, un état d'esprit "durable" afin de leur permettre d'initier une grande réflexion collective.

### **Résultats attendus**

- S'engager dans un processus de développement durable à long terme par l'élaboration d'un Agenda 21 basé sur la pratique de la démocratie participative.
- Intégration des objectifs poursuivis et partage des actions Agenda 21 par les services.
- Assurer l'exemplarité de la collectivité en matière d'engagement vers un développement durable.



## L'ACTION

Après une présentation de l'initiative politique par le Maire, la démarche s'est accélérée avec le lancement d'un cycle de formation du personnel municipal avec le concours du Centre National de la Fonction Publique Territoriale qui a fait appel à un cabinet spécialisé "ABCD Durable".

Les cadres ont suivi une première session en décembre 2007 et l'ensemble du personnel a participé au cours du mois de juin 2008 à une journée de formation et de sensibilisation co-animée par des cadres ayant suivi la session initiale de formation.

Répartis en six groupes sur six jours, les agents municipaux ont ainsi pu définir de concert ce que devait être une démarche "durable" à l'échelle de la collectivité : un premier pas vers la réalisation du volet interne d'un Agenda 21.

### De la réflexion à l'action

A l'issue d'une dernière session qui les a réunis à nouveau en septembre 2008, les cadres de la Mairie ont mis en place des groupes de réflexion internes (actions quotidiennes, commande publique, veille et communication) ouverts à l'ensemble du personnel afin de profiter de la dynamique créée par la formation.

De ces groupes dont les premières réflexions ont été présentées largement aux élus de la commission Développement Durable, Démocratie Participative et Agenda 21 ont émergé les premières pistes d'actions phares permettant d'élaborer des fiches projets préfigurant le volet interne du futur Agenda 21.

### La formation : élément primordial du volet social du développement durable.

- Le personnel municipal a été sensibilisé à intégrer ce concept dans le traitement de tous les dossiers importants de la commune.

- La formation répond au double objectif d'évolution professionnelle (formation des meneurs au maniement d'un attelage, personnel d'entretien formé aux nouvelles techniques plus respectueuses de l'environnement), mais aussi personnelle (remise à niveau, prise de parole en public) des agents.

- La commune entend jouer aussi pleinement son rôle de service public en accueillant un volume conséquent de bénéficiaires des dispositifs d'insertion et d'apprentissage tout en ayant soin de leur garantir des conditions d'accueil pertinentes.

- Une partie des travaux engagés par la commune est réalisée en "régie" c'est-à-dire par les services municipaux : fabrication de fenêtres, mobilier, serrurerie... L'objectif est de maintenir des savoir-faire, des compétences "métier" et des emplois locaux. Un objectif que l'on retrouve, dès la conception, avec un bureau d'études interne qui assure également le suivi des réalisations.

## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- ABCD Durable
- Le personnel de la collectivité



## Budget prévisionnel

- Formation du personnel (coût pris en charge par le CNFPT) : 14 000 €
- Formation des élus (pris en charge par la commune) : 5 000 €

## Calendrier prévisionnel

A partir de 2008

## **Action 36 - Réhabilitation de l'hôtel de ville en HQE et extension avec un bâtiment "BBC"**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

**Lien avec d'autres actions :**  
**3-25-26-31-35-41-42-43-44**

### **Contexte :**

Les locaux de la mairie de Mably installés dans le château et dans un bâtiment annexe situé dans le parc du château ne correspondent plus aux besoins d'évolution de services publics modernes et de qualité tels qu'ils sont voulus par la municipalité. Cela pose des problèmes de normes d'occupation de locaux par les services, d'accessibilité aux services par les usagers handicapés ou encore de gestion de l'énergie.

### **L'idée :**

Le projet de rénovation/extension de la mairie vise d'abord à assurer un service public de qualité par un meilleur accueil des habitants tout en proposant aux services municipaux des locaux modernes et adaptés pour de meilleures conditions de travail et donc d'exercice de leurs missions. Le projet devait tenir compte de l'héritage historique matérialisé par le parc, le château et les bâtiments successifs tout en se confrontant au questionnement du développement durable.

### **L'ACTION**

Au terme d'un concours d'architecte, la Ville a retenu le projet proposé par l'architecte stéphanois Yves Perret (architecte DPLG).

#### **Un projet qui s'intègre parfaitement dans le site**

Pour ce faire, la cour d'entrée a été recomposée dans le respect de sa géométrie ancienne. Deux treilles nord-sud réaffirment la symétrie, "gomment" un peu les bâtiments disparates, le nouveau compris, et "marquent" l'entrée de la nouvelle mairie et celle de l'Espace de la Tour. Ces treilles végétalisées contribueront à parfaire l'intégration de l'ensemble avec le Parc.

Par ailleurs, le projet permet de recentrer l'espace sur le château qui est souligné par deux transparences. L'une à l'est, réalisée par l'allègement des murs de limite et donc l'ouverture sur le parc. L'autre à l'ouest, constituée par une galerie vitrée permettra de connecter le château au nouveau bâtiment.

#### **Un bâtiment intégrant les exigences de Haute Qualité Environnementale (HQE)**

##### **● 3 cibles à un niveau très performant :**

- **Gestion de l'énergie** avec une centrale de traitement d'air (CTA) double flux à haut rendement (avec récupération de l'énergie pour un minimum de 80 %). Les débits d'air seront modulables en fonction de l'occupation des locaux.

La partie château sera ventilée par une ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux (récupération de l'air) également contrôlée en fonction du nombre d'occupants des locaux.

L'objectif visé pour l'extension était d'obtenir un label "très haute performance énergétique" (THPE) avec un coefficient de -20 %, bien au-delà des exigences de la RT 2005, par rapport à la référence de consommation en énergie primaire (cep). Les études démontrent que nos résultats attendus sur le projet seront encore plus performants avec un cep de référence de -30 %.

- **Gestion de l'eau**

Les surfaces extérieures aux abords des zones projetées ne seront pas imperméabilisées pour éviter au maximum les ruissellements superficiels: les eaux pluviales seront directement infiltrées dans le sol (qui tiendra ici lieu de stockage naturel) pour réalimenter naturellement les puits. L'alimentation des WC ainsi que l'arrosage des zones plantées sera effective.

- **Confort hygrothermique**

Plusieurs dispositifs seront mis en œuvre pour garantir un confort maximal.

## L'ACTION (suite)

### ● 2 cibles à un niveau performant :

#### ● Chantier à faibles nuisances

Les critères de la charte «chantier propre» seront en vigueur.

#### ● Confort visuel

Tous les locaux -château et extension- seront éclairés naturellement à l'exception des archives et des locaux techniques. Les circulations profiteront également systématiquement d'une lumière naturelle, certaines par le biais d'un second jour.

L'implantation de luminaires extérieurs sera minimale et les modèles retenus seront étudiés pour réduire la "pollution lumineuse" nocturne.

### PASSAGE AU BBC

Le 13 Janvier 2010, suite à la validation de l'APD par les élus, bien que le projet fût déjà bien engagé, l'équipe municipale a décidé d'anticiper l'avenir et, dans le cadre du futur Agenda 21, de poursuivre la réflexion pour le passage du projet en Bâtiment Basse Consommation (BBC) pour la partie neuve.

Pour ce faire, une étude Thermodynamique a été réalisée avec comme objectifs l'analyse du projet, l'optimisation énergétique du bâtiment et une simulation des économies d'énergies effectives.

### L'utilisation du bois en structure à grande échelle

dans le projet permet une réduction approximative de 50 % des émissions de CO2 par rapport à un bâtiment de même nature construit intégralement en maçonnerie. Les éléments de charpente seront en Douglas, un bois de pays, non traité. Les pièces de bois exposées et les terrasses seront en Robinier (acacias) sans traitement, un bois réputé imputrescible. En outre, la proximité de provenance des matériaux générera peu de transport. Les essences de bois retenues pour la réalisation du projet ne nécessiteront l'appli-

cation d'aucun traitement et les peintures, lasures et autres produits seront garantis sans COV (composants organiques volatiles).

Le site sera très peu impacté en terres d'imperméabilisation du fait de la réalisation de toitures terrasses végétalisées : vu du ciel, le projet terminé présentera une surface végétale presque égale à celle d'avant la construction.

A l'intérieur, l'architecte organise le bâtiment selon une géométrie simple permettant la clarté du repérage : hall d'accueil marqué par un sol de caractère, circulations différenciées, ascenseur pour personnes à mobilité réduite et escaliers évidents. Une banque d'accueil embrassera le regard sur tout cela. La salle du conseil se projette dans le parc par l'intermédiaire d'une terrasse parvis avec auvent de protection.

### Rénovation complète du château

Le château, connecté au nouveau bâtiment par une galerie vitrée à deux niveaux, fera l'objet d'une intervention douce. Sa valorisation passe par la remise en état du hall et de l'escalier, par un aménagement respectueux des parois intéressantes... Raccords et accords de couleurs, de matières feront le reste. La maçonnerie sera de même texture et couleur que celle du ravalement du château.

Installation photovoltaïque et toiture terrasse : étanchéité membrane bio, fixations de panneaux rigides pour une superficie de 40 m<sup>2</sup> avec une production annuelle d'environ 1000 kwh/kWa.

**Dans le cadre du "1 % artistique"**, (1 % du budget du projet global - Coût 23000 €), a été retenue l'idée d'un travail sur le thème de la lumière et de la république. Pour ce faire, la municipalité a confié ce défi à un artiste vitrailiste de renommée internationale : le Père Kim En Joong. Un vitrail serait donc créé dans le hall d'entrée de la future Mairie.

## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- ADEME
- Etat
- Conseil Régional

## Résultats attendus

- Assurer un service public de qualité par un meilleur accueil des habitants tout en proposant aux services municipaux des locaux modernes et adaptés pour de meilleures conditions de travail et donc d'exercice de leurs missions.
- Intégrer les critères HQE/BBC dans la réalisation d'un bâtiment emblématique de l'administration locale.

## Budget prévisionnel

- Coût total (frais d'études inclus) : 4 000 000 €
- Participation financière :  
ADEME : 5 200 €  
Réserve parlementaire (Etat) : 12 800 €  
Région (projet photovoltaïque) : 6 060 €

## Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## Réhabilitation de l'hôtel de ville en HQE et extension avec un bâtiment "BBC"

### L'ACTION (suite)

#### Abattage et valorisation des gros arbres du Parc

Des gros arbres du Parc de la Mairie, principalement des résineux, dont certains dépassaient les 20 m de hauteur, ont été abattus. Ils ont ensuite été débités sur place pour être valorisés :

- Résineux Douglas : en solives, chevrons, planches...
- Chêne de 0,60 m de diamètre : en plateaux pour fabriquer les futures banques d'accueil du public.
- Tilleul : en planches de 27 mm pour notre menuiserie.
- Le reste, non exploitables en bois d'œuvre, sera utilisé en bois de chauffage. 26,5 m<sup>3</sup> de bois ont été stockés pour être réutilisés, le bois d'œuvre pour un séchage naturel, les plateaux du gros chêne passant par une étape d'étuvage. Les branches fines,

écorces, déchets de sciage sont broyés et, après décomposition, reviendront sur le site en 2012 pour amender les espaces verts autour de l'Hôtel de Ville.

- **Plantation :** au moins une quinzaine de nouveaux jeunes arbres, de préférence des espèces à feuilles caduques doivent être plantés dans le Parc afin de protéger le nouveau bâtiment des rayons du soleil couchant.



## **Action 37 - Remplacement d'un véhicule thermique par un cheval territorial**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

La collectivité ayant décidé fin 2008 de s'engager dans une démarche globale et cohérente conduite à l'échelle du territoire, le conseil municipal a approuvé le 6 février 2009 le lancement l'élaboration du projet d'Agenda 21.

L'idée d'acquérir un cheval est née de la conjonction de plusieurs besoins : la volonté de repenser l'organisation du travail au sein du Centre Technique Municipal, le besoin de renouveler un véhicule plateau utilisé par les services espaces verts et voirie, le souhait de s'inscrire dans la démarche collective engagée par la commune en faveur d'un développement durable.

### **L'idée :**

l'acquisition d'un cheval de trait, du matériel nécessaire ainsi que la formation de deux agents municipaux. L'opération a par ailleurs été élaborée en complémentarité avec une opération de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires présentant des objectifs chiffrés et incluant la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.

Ces deux opérations permettront d'appuyer les actions de sensibilisation au développement durable qui seront engagées à l'attention des habitants



Après avoir étudié les alternatives au remplacement du véhicule en question, dont un véhicule électrique, le projet a été évoqué une première fois au cours d'une formation du personnel municipal et plus particulièrement des cadres de la commune sur les questions de développement durable. Retravaillé ensuite au niveau des services techniques, ce projet de véhicule hippomobile s'est concrétisé avec

**Lien avec d'autres actions :**  
**18-19-20-35-**  
**38-39-40-42-**  
**43-44**

### **Résultats attendus**

- **Réduction des émissions de CO2 générées par l'activité des services**
- **Utilisation de consommables produits localement**
- **Amélioration de l'organisation du travail et développement de la responsabilisation et de la polyvalence des agents**
- **Développement des savoirs professionnels par l'accès à la formation**
- **Renforcement des liens avec la population et du respect du travail du personnel municipal par l'intermédiaire de l'utilisation de l'animal**
- **Amélioration attendue quant au respect de l'espace public par les habitants (réduction des déchets abandonnés sur la chaussée, meilleure utilisation des points d'apports volontaires)**
- **"Traduction visible" de l'engagement Développement Durable de la Ville**

### L'ACTION

L'équipe équine de Mably, composée de deux meneurs recrutés parmi les agents communaux, qui ont suivi une formation importante leur permettant d'obtenir l'examen d'aptitude au menage des chevaux en secteur urbain (galop 5 d'attelage), est chargée des opérations d'entretien courant de la voirie, des espaces verts, des espaces en gore, trottoirs et placettes, du nettoyage des corbeilles,



des petites réparations de mobilier urbain. Si son action s'est située dans un premier temps sur le territoire du bourg, elle s'est étendue, depuis, à un périmètre bien plus vaste allant du bourg au parc Louise Michel en passant par toute la voie piétonne reliant ces deux secteurs et longeant le Fuyant de la Billodière.

Pour effectuer leur travail avec le

cheval, les agents ont recours désormais à des outils à moteur électrique tant pour l'arrosage que pour la taille (pompe, tondeuse, débroussailleuse...).

Pour acquérir celui-ci, la municipalité a fait appel à des artisans spécialisés mais proches, la notion de proximité dans le choix s'inscrivant aussi dans le caractère "durable" du projet.

Cet engagement a permis de témoigner de l'exemplarité des services municipaux, la poursuite de la dynamique engagée, la production de résultats à court terme et la création de conditions favorables à la mobilisation des acteurs locaux. Elle est devenue rapidement une action phare du lancement de la démarche d'Agenda 21 initiée par la Ville de Mably.

Cette opération a, par ailleurs, été élaborée en complémentarité avec une opération de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, présentant des objectifs chiffrés et incluant la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Services techniques de la ville de Mably
- ADEME



### Budget prévisionnel

- Coût comprenant l'achat du cheval, l'achat d'une cabane pour le cheval, d'un abri pour le matériel, d'un porte-outil et de remorques adaptées : 17 950 €
- Coût de la formation du personnel : 6 000 €
- Subvention accordée par l'ADEME : 8 515 €

### Calendrier prévisionnel



## **Action 38 - Réduction des émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

Première cause d'émissions de gaz à effets de serre, les transports et déplacements constituent un enjeu majeur pour les communes de l'agglomération. En favorisant les solutions alternatives à la voiture individuelle et en maîtrisant les déplacements, la mise en œuvre d'un projet de Plan de Déplacements interne permettrait de limiter les nuisances (pollution atmosphérique, bruit...) et de limiter l'accidentologie, de réduire la demande énergétique ainsi que le stationnement sur la voie publique.

### **L'idée :**

Un Plan de Déplacements Entreprise (PDE) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Les déplacements liés aux activités professionnelles concernent les trajets domicile/travail mais aussi les déplacements professionnels des différents personnels municipaux.

L'idée repose sur l'engagement d'une réflexion en interne afin d'élaborer un projet de Plan de Déplacements et la mise en œuvre progressive des mesures nécessaires en vue de :

- Limiter les déplacements professionnels et/ou les optimiser (covoiturage par exemple)
- Sensibiliser les agents municipaux aux modes doux et faciliter leur utilisation
- Encourager l'utilisation des transports en commun (participation financière)
- Rechercher des alternatives techniques afin de limiter la consommation d'énergie fossile des véhicules municipaux.

**Lien avec d'autres actions :**  
**18-19-20-**  
**35-37-42-44**

### **Résultats attendus**

- Réduction des émissions de CO2
- Réduction des consommations de carburant
- Diminution des pollutions liées aux gaz d'échappement pour les véhicules municipaux
- Evolution des pratiques.

Critères d'évaluation : Evolution de la consommation de carburants, nombre de stages éco conduite, réalisation d'un PDE, Evolution des modes de déplacements domicile-travail, mise en œuvre et efficacité des nouveaux systèmes

## L'ACTION

### ● Actions de sensibilisation de l'ensemble des agents sur les :

- Enjeux environnementaux et climatiques liés au transport
- Impacts sur la santé
- Enjeux économiques (impact financiers...)

### ● Recherche d'alternatives au "tout automobile" :

- Modes de déplacement doux, transports en commun, covoiturage...
- Intervention d'acteurs locaux ayant élaboré un PDE (échanges d'expériences)
- Réalisation d'un questionnaire pour faire un état des lieux des moyens de transports utilisés par chacun (préalable nécessaire), réflexion sur un aménagement des horaires de travail, participation financière sur les transports en commun...

### ● Recherche documentaire et échanges d'expériences sur les moyens de transports professionnels et les alternatives possibles (vélos, vélos électriques, véhicules électriques...) avec mise à disposition pour des périodes "tests".

### ● Mise en œuvre de technologies moins polluantes :

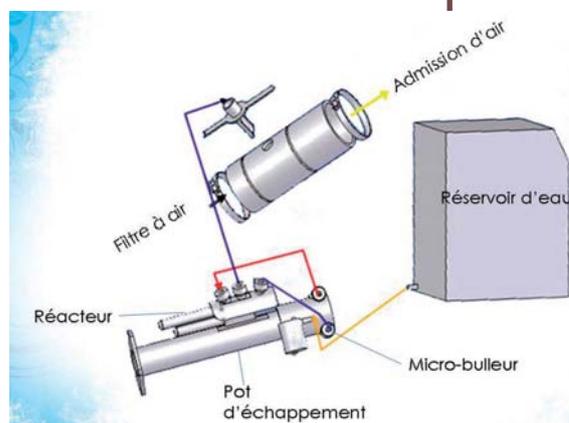
- Examen des différentes alternatives existantes (moteur Pantone, système Ecopra...) et réflexion sur l'utilisation d'autres carburants
- Installation d'équipements "Ecopra" : procédé permettant par apport de vapeur d'eau sur l'admission d'air des véhicules de réduire d'environ 25 % la consommation de carburant et d'émissions de CO2, de réduire

de 80 % l'opacité des gaz d'échappement et de limiter les nuisances sonores.

• 4 véhicules municipaux seront équipés dans un premier temps en 2011 : 2 poids lourds, un véhicule plateau (Iveco), une voiture C3. Cette intervention donnera lieu à la formation du mécanicien des services pour un meilleur suivi.

● **Organisation du travail** et notamment des chantiers gérés par les services techniques municipaux afin d'optimiser les déplacements professionnels.

● **Promotion et incitation par la collectivité à la réalisation de stages d'éco-conduite** permettant de limiter les consommations de carburant par une conduite plus souple et plus adaptée.



## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably

### Budget prévisionnel

- Coût installation matériel : Ecopra 2 800 € pour équipement 4 véhicules.
- Temps de travail en interne

## Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## **ACTION 39 - Plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et signature de la charte 0 pesticide**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Contexte :**

Dans une commune qui présente la particularité de posséder 60 % de son territoire en zone rurale et un patrimoine d'espaces verts conséquents, la volonté de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires est une action importante d'une démarche de développement durable. Elle est aussi un signe de l'exemplarité de la collectivité.

### **L'idée :**

Elaborer un plan de réduction de l'utilisation des pesticides par la mise en place de moyens alternatifs, par les services avec des objectifs à atteindre chiffrés et programmés sur 4 ans.

Le plan s'appuie sur la réalisation d'un état des lieux complet et la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts. Le degré d'exigence en termes de propreté et d'esthétisme devra être défini selon les espaces (Gestion différenciée des espaces). Cette définition élaborée en interne (élus et services) tiendra également compte des usages et pratiques des habitants.

Des échanges d'expériences avec d'autres collectivités engagées dans une telle démarche ont été programmés à l'attention du personnel municipal.

### **L'ACTION :**

L'objectif est de trouver des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

- **Alternative à l'utilisation du désherbant :**
  - Le désherbage thermique est une alternative utilisée sur les zones sensibles : Parc Louise Michel, abords du Fuyant, Parc de la Mairie...
  - Le paillage des massifs, à partir des végétaux broyés, est également une alternative au désherbage, limitant la pousse des herbes indésirables (ainsi que les besoins en eau des végétaux !).
  - Le désherbage mécanique par passage d'un râteau de piste sur les terrains stabilisés.

L'objectif de réduction de 10 % en 2009 a été réalisé et l'objectif de 2011 est déjà dépassé avec une réduction de 80 % des volumes dès 2010 avec l'acquisition d'un matériel spécifique :

- **Tracteur équipé d'un matériel infrarouge** avec système de détection de la photosynthèse.



**Lien avec d'autres actions :**  
**21-22-27-29-31-**  
**32-33-35-40-**  
**41-42-44**

### **Résultats attendus**

- **Limitier l'exposition de la population aux risques liés à la toxicité des produits**
- **Réduire l'utilisation des pesticides (herbicides, fongicides et insecticides) et engrais chimiques dans l'entretien des espaces verts communaux**
- **Sensibiliser la population / inciter à agir individuellement dans le même sens.**

# Plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et signature de la charte 0 pesticide

## L'ACTION

### ● Alternative à l'utilisation des insecticides :

Suppression totale de l'utilisation des insecticides, contre les chenilles et mineuses, grâce à une expérimentation avec des produits "bio-sanitaires" avec le label "utilisables en Agriculture Biologique".

### ● Alternative à l'utilisation des engrais chimiques :

L'objectif de réduction de 60 % en 2009 a été dépassé avec la suppression totale d'utilisation des engrais chimiques et son remplacement par des engrais organiques labellisés "Agriculture Biologique". Une alternative rendue possible par une réflexion/action globale : analyse du sol, amendements et engrais "de fond"... Une réflexion sur les types de fleurissements (potées, massifs) est engagée afin de limiter le recours d'intrants. Cette réflexion s'accompagne de l'utilisation progressive de différents purins végétaux (lien avec l'action 40).

### ● Signature de la charte de 0 pesticide :

Comme un symbole de son engagement la Ville de Mably a signé la charte "objectif 0 pesticide" élaborée par la FRAPNA à l'occasion de la semaine du Développement durable 2010, devenant la première commune de la Loire à parapher cette charte.

## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably



## Budget prévisionnel

- Achat de matériel spécifique : 33 000 €
- Formations / accompagnement : 600 €/an

## Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## **Action 40 - Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts**

### **Finalités**

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### **Contexte :**

L'élaboration d'un plan de réduction de l'utilisation des pesticides par la Ville de Mably a nécessité de réaliser un diagnostic pour une meilleure connaissance des besoins en fonction de la localisation et des types d'espace ou de végétaux à traiter. L'état des lieux existant en 2009 devait donc être actualisé et précisé grâce à l'acquisition d'un matériel et la mise en place d'une mission spécifique courant 2009.

Par ailleurs, le degré d'exigence en termes de propreté et d'esthétisme devait être défini selon les espaces. Il a donc été décidé de mettre en place (Gestion différenciée des espaces). Cette définition devra être élaborée en interne (élus et services) mais également en tenant compte des usages et pratiques des habitants.

### **L'idée :**

La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. Cette démarche est particulièrement pertinente pour les communes qui ont de plus en plus de surfaces à entretenir avec des effectifs et des moyens constants. Elle est également bien adaptée aux sites sensibles et naturels par son approche environnementale.

### **Elle est une réponse à plusieurs enjeux :**

- **Enjeux environnementaux :** préserver la biodiversité des espaces naturels, limiter les pollutions (produits phytosanitaires, bâches plastiques...) et gérer les ressources naturelles (économies

d'eau, gestion des déchets verts...)

- **Enjeux culturels :** valoriser l'identité des paysages communaux, mettre en valeur les sites, diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier.

- **Enjeux sociaux :** améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces, synonymes de diversité d'usage et de rôle social, éduquer le grand public à l'environnement, favoriser l'autonomie des agents.

- **Enjeux économiques :** faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes (augmentation des surfaces), optimiser les moyens humains, matériels et financiers, maîtriser les temps de travail et adapter le matériel (faucheuse, broyeur...).

### **Résultats attendus**

- Préservation de la biodiversité et des milieux
- Faciliter la mise en œuvre du programme "zéro pesticide"
- Valorisation des lieux selon leur usage et leur rôle social
- Sensibilisation des habitants à d'autres modes de gestion et d'entretien des espaces verts

**Lien avec d'autres actions :**  
**14-15-16-21-**  
**22-27-29-35-**  
**39-42-44**

### L'ACTION

La Ville s'engage dans la gestion différenciée des espaces verts avec la réalisation tout d'abord :

- **d'un inventaire quantitatif et qualitatif :**

Il permet de lister les différents espaces de la commune, de les localiser très précisément sur un plan et de les classer par typologie : parcs, accompagnement de voies, abords de bâtiments publics, sports... Il permet également d'associer des informations qualitatives : usages et fréquentation des lieux, biodiversité, accessibilité, réglementation... de bien connaître les espaces pour définir le type de gestion adaptée voire leur conception.

Celui-ci réalisé, les services procéderont à :

- **la classification par codes d'entretien :**

Cette classification est la base de la gestion différenciée : on aura une "prescription d'entretien" différente pour chacun des codes attribués à chaque secteur selon des critères d'image, d'accessibilité, d'usage, de composition, d'homogénéité, de localisation, de surfaces... 5 codes seront proposés pour la commune de Mably :

- **Code 1 :** jardins structurés très fleuris, espaces très soignés (exemple : abords de la mairie)
- **Code 2 :** jardins structurés comme les aires de jeux, les entrées d'immeubles...
- **Code 3 :** jardins d'accompagnement d'aspect plus naturel (les liaisons piétonnes...)

- **Code 4 :** jardins champêtres
- **Code 5 :** les espaces naturels, où le jardinier accompagne la nature (les bords de l'Oudan par exemple).

Pour chaque code, on définira des prescriptions d'entretien (types et programmation annuelle) : travail du sol, fertilisation, tonte ou fauche, arrosage ou non, désherbage manuel ou thermique, taille, ramassage des feuilles etc.

Enfin, l'inventaire permettra également de mieux identifier les secteurs où sont particulièrement présentes des plantes invasives telles que la renouée du Japon ou l'ambrosie et de pouvoir engager une action curative et préventive.

Ce projet sera conduit en interne par le bureau d'études et en lien avec le service espaces verts, avec le soutien d'un stagiaire en contrat d'apprentissage sur 2 ans dans le cadre d'une formation de type BTS - Aménagement et travaux paysagés. Et sera suivi d'une action de sensibilisation/formation auprès des personnels du service espaces verts et d'une communication spécifique à destination des habitants.

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- **Ville de Mably**

### Budget prévisionnel

- Réalisation en interne (coût achat de matériel : 6 000 €)
- Indemnité stagiaire : 22 200 €

### Calendrier prévisionnel

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## **Action 41 - Plan de réduction des émissions de COV et autres polluants**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

### **Contexte :**

Nous passons en moyenne 22 heures sur 24 en espaces clos ou semi-clos, que cela soit dans les logements, lieux de travail, écoles, transports...

Tous ces lieux de vie sont concernés par la pollution intérieure. La question de la qualité de l'air intérieur est une préoccupation majeure de santé publique, car l'ensemble de la population est concerné, et plus particulièrement les personnes sensibles et fragiles (enfants, personnes âgées, malades pulmonaires chroniques ...).

Les premières études ont démarré en Rhône Alpes en 2006: hormis pour le dioxyde d'azote, les concentrations de polluants retrouvés à l'intérieur des salles de classes sont toujours supérieures à celle mesurées à l'extérieur.

### **L'idée :**

Améliorer la qualité de l'air intérieur dans l'espace public intérieur et notamment dans les écoles.

Sensibilisation, formation pour un changement des pratiques.

Informier et sensibiliser les habitants sur les produits toxiques, leur impact sur la santé et l'environnement.

**Lien avec d'autres actions :**  
**1-28-31-32-**  
**35-42-43-44**

### **Résultats attendus**

- Réduction importante de l'utilisation des solvants et produits toxiques par les services municipaux (services techniques Bâtiments et Voirie).
- Réduction par 3 de l'utilisation des produits détergents.
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur notamment dans les établissements scolaires et lieux d'accueil d'enfants.
- Prise en compte de la composition des produits et matériaux dans la politique d'achats par les services.

## L'ACTION

Mise en place d'un plan de réduction de l'utilisation de produits contenant des polluants, particules et Composés Organiques Volatils (COV):

- L'ensemble des **travaux de peinture** est réalisé avec des peintures à l'eau, sans solvant: écoles, bâtiments communaux, salles publiques...

- Les peintures utilisées pour la voirie et le marquage au sol sont également des peintures à l'eau.

- **L'entretien des locaux municipaux** (y compris les écoles et les lieux d'accueil des enfants) :

Engagement d'un audit "propreté des bâtiments " de la Ville de Mably dans un premier temps.

Mise en oeuvre des préconisations : formation de 25 agents communaux et achats de matériels et produits adaptés.

La généralisation de l'emploi de la microfibre permettra ainsi une limitation drastique de l'utilisation des produits détergents.

L'objectif à atteindre , dans un premier temps, porte sur la division par trois du recours aux produits détergents.

- **Le travail du bois** privilégie l'utilisation de produits naturels plutôt que des produits de type " xylophène " pour le traitement des bois et l'utilisation de vernis est extrêmement réduite. Des échanges d'expériences et participation à des journées d'information permettront d'acquérir une meilleure connaissance des solutions alternatives ( bois huilé, produits labellisés...)

- Réflexion sur les matériaux utilisés

dans les travaux de réhabilitation : choix de matériaux sains, recherche d'alternatives et de documentation préalable (commande publique durable) sur les caractéristiques environnementales et sanitaires des matériaux.

## Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- **Ville de Mably**
- **Services techniques et service Ressources humaines**
- **Organismes de formation (Interforêt Bois 42, CNFPT...)**

## Budget prévisionnel

- Entretien des locaux municipaux : audit pour un montant de 14 830 € TTC , Formation pour un coût de 10 200 €.
- Formation et sensibilisation des personnels sur cette problématique : 500 € par an (formations techniques au cas par cas)

## Calendrier prévisionnel

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## Action 42 - Sensibilisation interne pour la réduction des consommations de ressources et la production de déchets

### Finalités

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

**Lien avec  
d'autres actions :**  
**1-25-26-28-29-  
30-31-35-36-  
41-42-44**

### Contexte :

Suite à la formation DD/DP de l'ensemble du personnel, des commissions internes appelées comités interpersonnels ont été mis en place pour réfléchir à des pistes d'actions. Ces comités réunissent les personnels volontaires désireux de réfléchir sur ces thématiques, qui ne sont pas nécessairement en rapport avec leurs missions quotidiennes ou leur poste. Ces comités ont donné lieu ensuite à la création de groupes de travail pour travailler plus finement sur les actions, après validation des élus pour la poursuite des études de faisabilité de ces actions.

### L'idée :

- S'engager dans une démarche interne d'exemplarité des services et travailler sur les thèmes suivants : Achats publics / Achats durables ; Lien social ; Déplacements ; Environnements / Déchets ; Energies ; Veille / communication.
- Développer les actions qui dépassent la "sphère interne" dans le cadre des ateliers participatifs (pour les pistes d'actions proposées également par les habitants et acteurs locaux) pour une plus grande cohérence.
- Engagement par les services des actions validées et poursuite des réflexions de groupe dans une logique d'amélioration continue.

### L'ACTION :

#### ● Réaliser des économies d'énergies dans les bâtiments :

- Action de sensibilisation pour un changement des comportements : mise en place de panneaux d'affichage sur les consommations d'énergie dans les bâtiments publics, rappels des consignes en matière d'énergie, sensibilisation à l'énergie en ce qui concerne l'utilisation "informatique" (dont énergie "grise"), formation/sensibilisation en interne.
- Mise en place d'équipements (détecteurs, veilleuses...)
- Information sur les "consommations cachées" en mettant notamment en évidence la consommation des appareils en veille.

*suite au verso*

### Résultats attendus

Diminution des consommations énergétiques et des émissions de CO2  
Diminution des consommations d'eau  
Evolution des pratiques et des comportements  
« Effet d'entraînement » sur les pratiques personnelles

*(indicateurs d'évaluation : suivi tonnage de déchets recyclés, suivi des consommations d'eau et d'énergie, nombre de solutions trouvés, nombre d'équipements et systèmes mis en place )*

## Action de sensibilisation interne pour la réduction des consommations de ressources et la production de déchets

### L'ACTION *(suite)*

- Obtenir des comportements responsables en interne (et développer des actions à l'échelle des particuliers et associations utilisateurs des locaux municipaux).

- Autre piste à terme : énergies renouvelables intégrées dans la rénovation des bâtiments (ex COSEC).

#### ● **Récupération des eaux pluviales des bâtiments et encourager les économies d'eau :**

- Mise en place d'une signalétique adaptée (autocollants dans les sanitaires par exemple)

- Equiper les robinets de mousseurs, détecteurs de présence.

- Généralisation de la mise en place de récupérateurs d'eaux de pluies dans les bâtiments communaux qui n'en sont pas encore équipés (actuellement 2 cuves de 15 000 litres chacune équipent le Centre technique Municipal).

- Proposition de création de toilettes sèches dans le parc après la réalisation des travaux de l'hôtel de ville.

#### ● **Poursuivre et développer l'action menée en interne en matière de tri des déchets et de recyclage) :**

- Le tri et le recyclage est organisé pour chaque type de déchets : tri et recyclage des papiers et cartons, récupération des huiles de vidange, recyclage des pièces mécaniques, collectes et recyclage des gravas, recyclage des déchets plastiques (bâches, sacs...) issus des chantiers espaces verts,

optimisation des contenants pour favoriser le recyclage et limiter les déchets ultimes...

- Certains déchets, pour lesquelles les filières de tri sont inexistantes ou méconnues des services, sont actuellement stockés. Il est donc proposer de réaliser un état des lieux complet sur les déchets produits dans les différents services et lieux, sur le tri et les filières de collecte pour améliorer l'action interne "tri" déjà engagée .

- Mise en place d'une organisation propre à la question des déchets et du tri lors des manifestations organisées par la commune (en lien avec l'action "Charte de tri à l'attention des associations").

- Signature d'une convention avec l'Association Valorise pour la récupération des déchets "papiers et cartons" : Association d'insertion VALORISE développe le tri après collecte pour mieux valoriser la reprise et la réutilisation du papier.

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Association VALORISE
- Grand Roanne Agglomération
- SEDDR

### Budget prévisionnel

L'action nécessite un investissement relativement faible et s'appuie principalement sur des temps de travail inter-services (investissement matériel : 1 000 €/an en moyenne hors programme de travaux ; convention avec Valorise : 250 €/an).

### Calendrier prévisionnel

**2011 - 2012**  
court terme

**2013 - 2014**  
moyen terme

**2014 et plus**  
long terme

## Action 43 - Renforcement du lien social en interne

### Finalités

1. lutte contre le réchauffement climatique
2. préservation de la biodiversité et des ressources
3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
4. épanouissement de tous les êtres humains
5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables

**Lien avec d'autres actions :**  
**2-3-5-8-9-30-35-36-44**

### Contexte :

Suite à la formation DD/DP de l'ensemble du personnel, des commissions internes appelés comités interpersonnels ont été mis en place pour réfléchir à des pistes d'actions. Ces comités ont donné lieu ensuite à la création de groupes de travail visant à approfondir les actions notamment quant à leur faisabilité. Il est ressorti la nécessité d'approfondir la connaissance inter-services les liens entre les agents pour assurer un meilleur service aux usagers. Cette réflexion va de paire avec la volonté des élus de développer une communication davantage axée sur l'interaction avec les usagers en s'appuyant sur de nouveaux outils, numériques notamment.

### L'idée :

- Faciliter la relation avec les usagers en améliorant les conditions d'accueil et en développant l'interactivité, la transversalité et en améliorant la transparence du fonctionnement des services municipaux
- Assurer un meilleur service au public par des conditions de travail améliorées, d'échanges entre services facilitant la connaissance en interne des services

### L'ACTION :

#### ● Lien social en interne :

- Volonté de renforcer le lien social en interne et avoir "le réflexe social" dans l'élaboration des actions initiées par la mairie. Cela se traduit notamment par un accompagnement régulier

de stagiaires en formation ou de personnes en parcours d'insertion, lorsque les capacités d'accueil ou la compatibilité avec les missions en cours rendent cette démarche possible.

- Mise en place d'outil d'Echanges de pratiques professionnelles pour favoriser la connaissance du fonctionnement interne et mieux connaître les réalités des collègues, notamment à travers la mise en place temporaire d'un blog réservé à l'usage interne ou d'un journal interne. Ces deux outils n'ont pas perduré dans le temps mais une réflexion est en cours pour envisager une relance du journal interne.

- Élaboration d'une fiche - veille qui constituerait une trame de questions à se poser pour une prise en compte du social dans toutes les actions DD.

#### ● Communication interactive :

- Projet de reprise du Journal interne qui pourra présenter des informations sur le développement durable, des présentations sur les services et actions menées par les collègues, des informations pratiques, etc., dans le cadre d'une véritable communication interne s'appuyant sur le groupe de travail interpersonnel "Veille-communication" et dont l'esprit DD serait le moteur.

### Résultats attendus

- renforcer le lien social entre le personnel et l'information en interne faciliter les traitements des demandes des usagers
- assurer un meilleur service auprès de la population par une meilleure transversalité

### L'ACTION

- Allo Mably Service, ce service téléphonique est né de la réflexion transversale des services municipaux pour répondre à la volonté des élus d'assurer une réponse plus rapide et un suivi matérialisé des demandes et remarques de la population en matière de dysfonctionnement dans l'espace public. Un numéro d'appel a été dédié à ce genre de service, communiqué et fait l'objet d'un engagement apporter une réponse dans les 15 jours maximum à l'utilisateur concerné. Celui-ci reçoit au moment de son appel, un numéro d'enregistrement qui permet le suivi et la relance par un agent de l'accueil qui assure l'orientation du dossier, son suivi et la relance éventuelle des services. Une évaluation après un an de fonctionnement a mis en lumière un temps de réponse situé en moyenne entre 3 et 4 jours maximum répondant ainsi parfaitement aux engagements de la municipalité.

- Refonte du site Internet : il s'agissait de travailler à la refonte du site Internet de la ville pour le rendre plus attractif mais aussi plus interactif, avec la possibilité d'abonnement à un système "newsletter", de participation par le dépôt de commentaire sur des sujets ouverts à ce type de pratiques, d'interpeler les services municipaux directement en ligne sur des incidents, dégradations, détériorations de l'espace public (cet élément est un extension version numérique du service d'appel "Allo Mably Service").

- Accueil : Prise en compte des conditions d'accueil et d'information du citoyen en vue de la reconfiguration des locaux prévue dans le projet de rénovation-extension de la mairie. Il s'agit de l'accueil physique des usagers mais également de l'accueil téléphonique. Il s'agit aussi d'envisager de mettre à disposition des bornes internet visant à faciliter l'accès à l'information numérique, aux démarches administratives en ligne (lorsqu'elles nécessitent des demandes à d'autres administrations par exemple) en bénéficiant le cas échéant d'un accompagnement par un agent de type "hôte d'accueil" (projet en cours de réflexion).

### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably

### Budget prévisionnel

- Coût restreint (travail interne)
- Coût refonte Internet : 10 000 €

### Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

## **Action 44 - Communication et sensibilisation au développement durable**

### **Finalités**

- 1. lutte contre le réchauffement climatique**
- 2. préservation de la biodiversité et des ressources**
- 3. cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- 4. épanouissement de tous les êtres humains**
- 5. développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

**Lien avec d'autres actions :**  
**4-7-17-18-19-20-23-24-26-27-28-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43**



### **Contexte :**

Engagement de la commune dans une démarche de développement durable débouchant sur un Agenda 21 et volonté de sensibiliser les différents publics possible afin de la renforcer et de la faire partager par le plus grand nombre

### **L'idée :**

- Organiser des opérations de communication afin sensibiliser les différents publics aux thématiques du développement durable
- Faire en sorte que les différents publics s'approprient les thématiques du développement durable
- Informer la population des initiatives locales
- Echanger sur les expériences.

### **L'ACTION :**

- **Création d'une ligne graphique identifiant la démarche Développement durable / Démocratie participative (2008)**

Afin de rendre lisible pour le public l'ensemble de la démarche engagée par la municipalité, une ligne graphique a été créée en interne comprenant un code couleurs (marron et vert) ainsi que deux logos dérivés du logo officiel de la commune ("Mably ville durable", "Mably ville participative").

- **Sensibilisation auprès des scolaires (2009)**

Organisation d'une demi-journée de sensibilisation-information à destination de tous les élèves de CM2 de la

commune avec présentation d'un film sur le réchauffement climatique produit par la fondation Nicolas Hulot, participation à un quizz puis à un débat, réponse à un questionnaire dans le cadre de la participation des enfants au diagnostic partagé sur la commune. Temps d'échange qui s'est terminé par un goûter bio.

- **Exposition "Gérer l'espace public autrement" (2010)**

Une exposition sur le thème "Gérer l'espace public autrement" présentant un panorama des actions engagées par la Ville de Mably en matière de développement durable a été préparée et réalisée en interne à l'occasion de la semaine du Développement durable en Roannais et inaugurée lors de la signature de la charte "0 pesticide" avec la FRAPNA ; charte que la ville de Mably était la première à signer dans le département de la Loire.

Présentée dans un premier temps dans le parc de la mairie, l'exposition comprenant 10 panneaux présentés sur support bois a été conçue pour être itinérante. Elle a ensuite été installée à la Gravière aux oiseaux et doit faire l'objet d'un parcours d'information dans les quartiers.

*suite au verso*

### **Résultats attendus**

- Appropriation par le public jeune et moins jeune des thématiques du développement durable
- Bénéficier et faire bénéficier de l'expérience acquise pour agrémenter le programme d'actions en faveur du développement durable

### L'ACTION (suite)

#### ● Mise en place d'une sensibilisation au développement durable avec l'Espace Public Numérique de la Ville de Mably (2011)

Cette action de sensibilisation a été mise en place, en lien avec le "Fil numérique", structure regroupant tous les EPN de l'agglomération roannaise, à la médiathèque George Sand de Mably.

Elle se déclinait en plusieurs volets :

- une exposition des thèmes du développement durable dans les locaux
- une animation de 3 ateliers à destination de 2 publics ciblés : les jeunes et les adultes, sur les thèmes de l'énergie avec calcul de l'empreinte écologique des participants à partir d'un logiciel sur internet (adultes) et "jouer à des Serious Games" afin de faire comprendre par le jeu, l'impact sur notre environnement et notre société, des pratiques de chacun dans la vie de tous les jours (jeunes).

#### ● Distribution des documents

A l'occasion de la semaine du développement durable 2010 et de la signature de la charte 0 pesticide, distribution de brochures d'information préparées par l'ADEME et la FRAPNA au public-visitateur.

#### ● Visite sur site

Organisation d'un déplacement en délégation (élus et services municipaux) à Chalons-sur-Saône pour découverte d'un éco-quartier et échanges avec les élus locaux.

#### ● Accueil de collectivités locales

La ville de Mably accueille régulièrement des collectivités extérieures pour présenter les actions pilotes conduites par la ville de Mably donnant lieu à des échanges d'expérience entre élus et services (cheval territorial, 0 pesticides...).

#### ● Communication autour du futur Agenda 21 (2011-2012)

La ville de Mably prévoit de produire un document synthétique et pédagogique à destination de l'ensemble de la population afin de lui présenter le programme d'actions et les grandes orientations de l'Agenda 21, ainsi qu'une valorisation du document global en direction des différents participants à la démarche.

#### ● Pistes d'évolution

Sensibilisation en direction des collégiens en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Collège Louis Aragon.



### Pilotes, maître d'ouvrage et partenaires

- Ville de Mably
- Le "Fil numérique"
- Les écoles de la commune
- Le public
- Partenaires selon les projets conduits (ADEME, FRAPNA, Grand Roanne Agglomération...)

### Calendrier prévisionnel

2011 - 2012  
court terme

2013 - 2014  
moyen terme

2014 et plus  
long terme

### Budget prévisionnel

- Coût global de la sensibilisation et de la communication réparti sur 3 ans : 8 000 €